



La Chapelle Bertrand

Une histoire, des paysages, de la vie ...



Bulletin Communal 2021



Sommaire

<i>Le Mot du Maire</i>	<i>P.1</i>
<i>Trombinoscope/Délégations communales et extérieures</i>	<i>P.3</i>
<i>Finances, subventions associations, tarifs salle et démographie</i>	<i>P.5</i>
<i>Artisans & Société et Services</i>	<i>P.7</i>
<i>Quoi de neuf en 2021?</i>	<i>P.9</i>
<i>Article paru dans la presse "Les Mythos"</i>	<i>P.14</i>
<i>Portrait d'une entreprise</i>	<i>P.15</i>
<i>Article paru dans la presse "Jean-Pierre BOURDIN sort son 2ème livre"</i>	<i>P.16</i>
<i>Entretien avec Annie JEAN</i>	<i>P.17</i>
<i>Plantes sauvages en patois</i>	<i>P.18</i>
<i>Une histoire pour enfants en patois</i>	<i>P.21</i>
<i>Pages d'histoire : "Se souvenir du presbytère"</i>	<i>P.23</i>
<i>Les associations communales</i>	<i>P.27</i>
<i>Recettes</i>	<i>P.32</i>
<i>Pluviométrie</i>	<i>P.33</i>
<i>Calendrier de collecte</i>	<i>P.34</i>
<i>Communauté de communes Parthenay-Gâtine</i>	<i>P.35</i>
<i>Le Parc Naturel Régional de Gâtine Poitevine</i>	<i>P.38</i>
<i>Plan Climat Air Energie Territorial de Gâtine</i>	<i>P.40</i>
<i>Information sur la rénovation énergétique</i>	<i>P.41</i>
<i>Les formalités en urbanisme</i>	<i>P.42</i>
<i>Associations Air / FNATH</i>	<i>P.43</i>
<i>Association C.L.E.</i>	<i>P.44</i>
<i>C.L.I.C.</i>	<i>P.45</i>
<i>La Maison de l'Emploi</i>	<i>P.46</i>
<i>Relais Petite Enfance / Recensement</i>	<i>P.47</i>
<i>Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet</i>	<i>P.48</i>
<i>Remerciements</i>	<i>P.51</i>

Le Mot du Maire

Chères Bertrandaises, chers Bertrandais,

Une nouvelle fois la COVID 19 a modifié notre façon de gérer la vie de notre village, nous avons dû nous adapter et ce n'est rien, comparé aux familles touchées voire endeuillées par la pandémie. Plus que jamais la maxime « protégez-vous et protégez vos proches » reste de mise. Malgré tout, et en l'absence de cérémonie officielle le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons une excellente année 2022, qu'elle soit propice à la réalisation de vos vœux les plus chers.

En 2020 tous les événements avaient été annulés. En 2021 les vœux, le spectacle pour les enfants et la randonnée gourmande subissaient le même sort. Heureusement nous avons réussi à organiser sur le site de l'Eglise, un spectacle de clowns burlesques en clôture du festival Ah et une Saint-Bertrand, certes plus simple, mais quand même appréciée par plus d'une centaine de convives. Avec l'inauguration de notre nouveau Logo en introduction, la journée débutait de la plus belle des façons.

Nos amis de Capella Bertrandi, épaulés par les bénévoles du Comité des Fêtes sont aussi passés à travers l'œil du cyclone Covid pour une soirée basque, ponctuée d'un reportage passionnant et d'un repas très sympathique.

Le Père Noël, ses rennes et son traineau ont encore fait escale dans notre « salle des mariages » pour le plus grand bonheur des petits.

Du point de vue de la gestion des ressources humaines, après le Départ de Véronique, c'est Annie et Alain qui ont fait valoir leurs droits à la retraite. Nous remercions chaleureusement Annie pour le travail réalisé auprès des plus petits pour l'accompagnement scolaire et l'entretien des locaux ainsi qu'Alain pour l'entretien et les travaux effectués dans la commune.

Ce sont Valérie et Emmanuel qui leur succèdent et nous leurs souhaitons une belle carrière. Quant à Marie et Julien, ils continuent à évoluer sereinement dans notre collectivité et j'espère sincèrement que les concours qu'ils envisagent seront couronnés de succès. Les Adjoints et les Conseillers Municipaux se joignent à moi pour les féliciter et les encourager à travailler à nos côtés pour le bien de toutes et tous.

Le Conseil Municipal, conformément à ses engagements a finalisé le dossier des travaux de l'Eglise dans lequel l'autofinancement sera celui qui était prévu pour cette deuxième phase par l'Equipe de Dominique MARTIN, nous avons eu l'opportunité de bénéficier du plan France Relance et ainsi pouvoir améliorer l'intérieur et l'extérieur de l'Edifice, qui, rappelons-le, est le bâtiment le plus ancien de la commune puisqu'il aurait été commencé au XIIème siècle. Notre devoir n'est-il pas de respecter le travail de ces Bâisseurs du Moyen-Age et de le transmettre aux générations futures ? L'appel aux dons mis en place avec le soutien de la Fondation du patrimoine va aussi permettre de financer une partie de ce projet, déjà plus de 8000 € de dons et une participation de la Fondation de 12 160 € sont acquis. Un grand merci aux donateurs et à la Fondation du patrimoine pour leurs généreuses contributions. La souscription est encore ouverte pour cette année, n'oublions pas qu'un don de 100€ ne revient qu'à 34€ pour un contribuable imposable.

Quand ces travaux seront terminés nous réfléchirons à la meilleure façon de transformer et rénover la Salle des Fêtes, ce sera le deuxième et dernier dossier important du Mandat. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Nous avons continué le travail de curage des fossés et l'entretien de la petite étable à côté de l'église. A ce sujet je voudrais saluer et remercier chaleureusement l'équipe de bénévoles qui œuvre pour ce bâtiment et aussi pour la mise en valeur des vestiges du presbytère. Quel plaisir de les voir à l'ouvrage dans la bonne humeur et l'amitié !

A nouveau des jeunes ont été accueillis cet été dans le cadre du dispositif « argent de poche » qui sera reconduit cette année. Un Bertrandais, Mathis, réalise son Service National Universel dans nos locaux. Il va nous aider à créer une « commission jeunes » ou « un conseil Municipal des jeunes ». En effet aujourd'hui, il n'existe pas de dispositif favorisant les rencontres entre nos jeunes, une structure spécifique permettra les échanges propices à la volonté de mieux vivre ensemble et d'engagement citoyen.

La fibre arrivera à la Chapelle Bertrand en fin 2024. A noter que la COFIDEP grâce au dispositif poussé par le Département et Deux Sèvres Numérique, dispose de cet outil depuis peu, c'est un réel soulagement pour cette Entreprise qui peut organiser le travail et traiter les données nécessaires à son activité de manière beaucoup plus fluide et efficiente.

A ce sujet la Communauté de Commune de Parthenay Gâtine à laquelle nous sommes liés, dispose d'agents qui sont capables de venir vous aider dans vos démarches lorsqu'il faut utiliser l'informatique et accéder à Internet. Sur Rendez-vous, ils peuvent venir à la Mairie et répondre à vos besoins.

Le Parc Naturel Régional de Gâtine Poitevine poursuit son chemin vers la création, une charte est en cours de rédaction et tous les acteurs du territoire sont invités à y participer. Profitons-en, ce PNR est une opportunité qu'il ne faut surtout pas rater.

L'année 2021 aura, malheureusement, aussi été marquée par des actes de malveillances, déchets sauvages, feu de matières plastiques fortement polluantes, pneus du tracteur municipal crevés...

A chaque fois nous déposons plainte et quelquefois les auteurs sont retrouvés et soumis à réparations et amendes.

Pour terminer mon propos, je tiens à remercier et féliciter l'ensemble des Bertrandais qui se sont mobilisés pour la rédaction de ce bulletin, comme à l'accoutumé les écrits et documents transmis sont de grande qualité. Je n'oublierai pas de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants ainsi qu'aux Nouveau-Nés, qu'ils s'épanouissent et grandissent sereinement dans notre charmant village.

L'ensemble des Agents, des Adjointes, des Conseillers Municipaux et moi-même, vous réitérons nos meilleurs vœux pour 2022.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Eric CHEVALIER

TROMBINOSCOPE

LES ÉLUS



M. Eric CHEVALIER
Maire



M. Jean-Marie FRAGU
1er Adjoint



M. Stéphane BOUTINEAU
2ème Adjoint



Mme Christelle THIOLLET
3ème Adjointe



Mme Corinne RAMBAUD
Conseillère Municipale



Mme Angélique SABOURIN
Conseillère Municipale



M. Kévin MIOT
Conseiller Municipal



Mme Chloé PELLETIER
Conseillère Municipale



Mme Anne-Marie TURBE
Conseillère Municipale



M. Claude BOISGROLLIER
Conseiller Municipal



M. Jean-Michel MARILLEAU
Conseiller Municipal

LES AGENTS



Mme Marie GUILLEUX
Adjointe Administrative



Mme Valérie RETRAIN
Adjointe Technique
(accompagnement au transport scolaire)



M. Julien RECOUPE
Adjoint Technique



M. Emmanuel WILHELM
Adjoint Technique

DELEGATION DES COMMISSIONS COMMUNALES

M. Eric CHEVALIER est président de droit des commissions communales.

COMMISSION DES FINANCES : Mmes Christelle THIOULET, Corine RAMBAUD, Angélique SABOUREAU, Mrs Eric CHEVALIER, Jean-Marie FRAGU

COMMISSION DES BATIMENTS COMMUNAUX ET ACCESSIBILITÉ :

Mmes Christelle THIOULET, Angélique SABOURIN, Chloé PELLETIER, Mrs Eric CHEVALIER, Jean-Marie FRAGU, Stéphane BOUTINEAU, Jean-Michel MARILLEAU

COMMISSION VOIRIE COMMUNAL ET MATERIEL : Mme Angélique SABOURIN, Mrs Eric CHEVALIER, Jean-Marie FRAGU, Stéphane BOUTINEAU, Claude BOISGROLLIER, Jean-Michel MARILLEAU

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATION-LOISIRS : Mmes Christelle THIOULET, Angélique SABOURIN, Chloé PELLETIER, Anne-Marie TURBÉ, Mrs Stéphane BOUTINEAU, Kévin MIOT

COMMISSION APPEL D'OFFRES : Mrs Eric CHEVALIER, Président, Jean-Marie FRAGU, Stéphane BOUTINEAU, Kévin MIOT, titulaires et Mme Christelle THIOULET, Mrs Claude BOISGROLLIER, Jean-Michel MARILLEAU et suppléants

COMMISSION PATRIMOINE- ENVIRONNEMENT : Mmes Anne-Marie TURB, Chloé PELLETIER Christelle THIOULET Mrs Eric CHEVALIER et Jean-Marie FRAGU

DELEGATION DES ORGANISMES EXTERIEURS

**SIEDS (Syndicat Intercommunal d'Energie des Deux-Sèvres): Monsieur Jean-Michel MARILLEAU titulaire,
Monsieur Kévin MIOT Suppléant**

PAYS DE GATINE

Monsieur Eric CHEVALIER

SMVT : SYNDICAT MIXTE DE LA VALLEE DU THOUET

**2 représentants proposés à la communauté de communes :
Monsieur Jean-Marie FRAGU et Mr Stéphane BOUTINEAU**

ASSOCIATION DES RANDONNEES GATINAISES :

Mme Anne-Marie PRET, Mrs BOUJU Loïc, BOUHET Marc, Jacky PRET, BOUTINEAU Stéphane, BOISGROLLIER Claude

DELEGUE A LA DEFENSE :

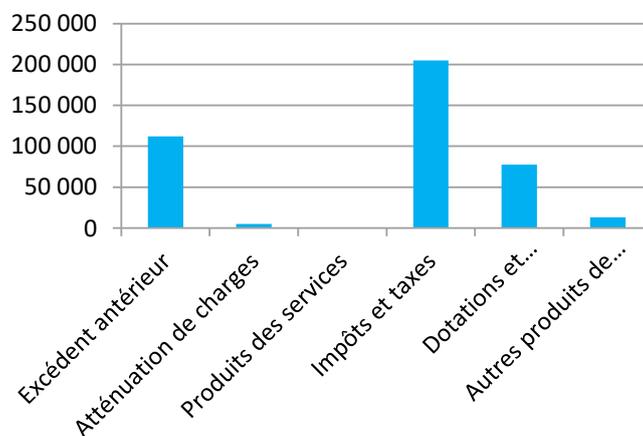
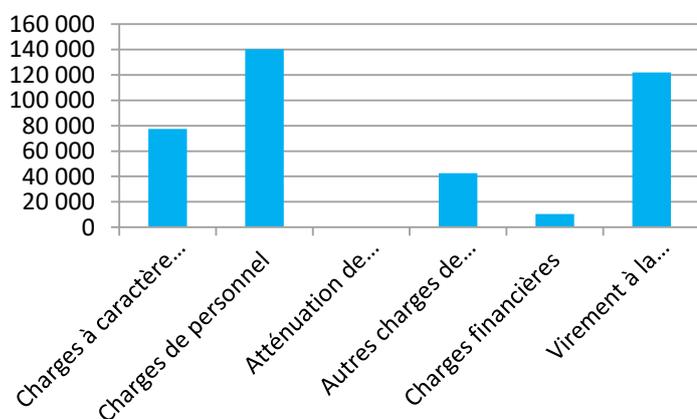
Mme Corinne RAMBAUD

DELEGUES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Mr Eric CHEVALIER, Maire, titulaire et Mr Jean-Marie FRAGU, 1er adjoint, suppléant

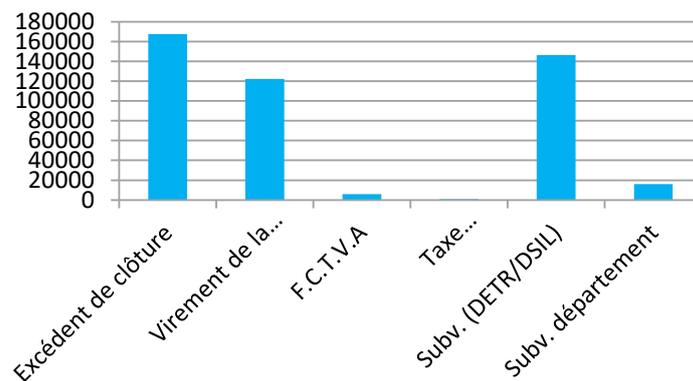
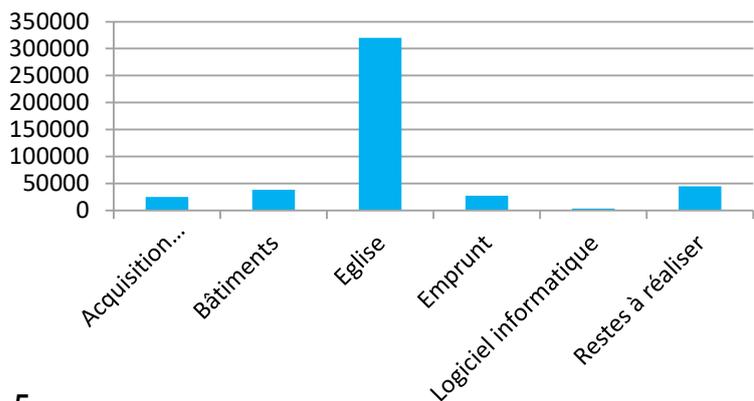
BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	77 550	Excédent antérieur	111 857
Charges de personnel	140 210	Atténuation de charges	4865
Atténuation de produits	300	Produits des services	500
Autres charges de gestion	42 623	Impôts et taxes	204 900
Charges financières	10 442	Dotations et participations	77 555
Virement à la section d'investissement	122 051	Autres produits de gestion courante	13 000
Total	412 677		412 677



BUDGET D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Acquisition matériel, voirie	25000	Excédent de clôture	167350
Bâtiments	38298	Virement de la section de fonctionnement	122051
Eglise	320000	F.C.T.V.A	5967
Emprunt	27152	Taxe d'Aménagement	957
Logiciel informatique	3300	Subventions (DETR/DSIL)	146406
Restes à réaliser	45000	Subventions département	16018
Total	458 750		458 750



VOTE DES SUBVENTIONS

A.C.C.A. CHAPELLE BERTRAND	100	CAPELLA-BERTRANDI	100
COMITE DES FETES	250	RADIO GATINE	50
ADMR NORD-GATINE	100	SUBVENTIONS DIVERSES ET EXCEPTIONNELLES	250
U.N.C.-A.F.N	100	CHAMBRE DES METIERS	50
TOTAL			1 000

TARIFS LOCATION DES SALLES

Les tarifs restent inchangés

- **SALLE DES FETES :**

	COMMUNE	HORS COMMUNE
Réunions, assemblées	Gratuit	110 €
Vin d'honneur - Concours de cartes	75 €	110 €
Banquet, repas de famille	110 €	220 €
Dîner dansant, mariage	170 €	280 €
Salle reprise le lendemain	60€	90 €
Nettoyage	100 €	100 €
Réunion jeunes de la commune	50 €	Néant

Un chèque de caution de 300€ sera demandé le jour de la signature du contrat de location.

- **SALLE DE REUNION :**

	COMMUNE	HORS COMMUNE
Vin d'honneur	33 €	70 €
Réunions	Gratuit	70 €

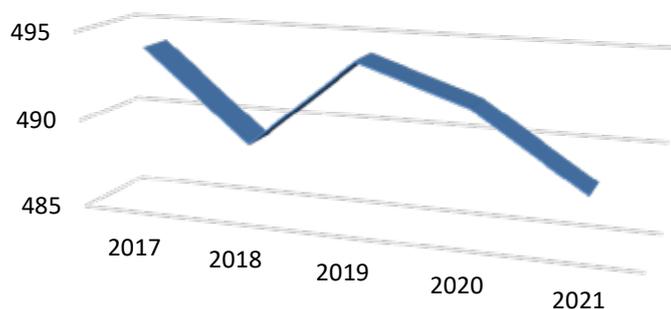
- **Location de vaisselle :** Les tarifs restent inchangés

Couvert complet : 0.60 €, Couvert complémentaire : 0.25 €, Tasses et verres : 0.25 €.

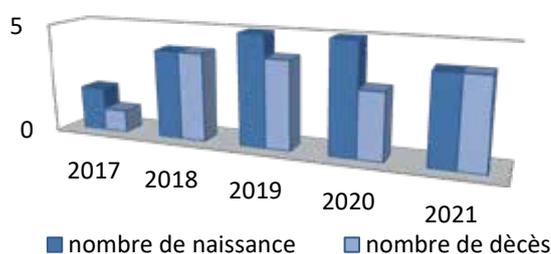
Les associations de la commune, en dehors de l'exercice de leurs activités, peuvent bénéficier de la gratuité de la salle et de la vaisselle 1 fois par an.

DEMOGRAPHIE

Evolution de la population de la Chapelle Bertrand de 2017 à 2021



Evolution du nombre de naissances et de décès à la Chapelle Bertrand de 2017 à 2021



ARTISANS & SOCIÉTÉS



ANTIQUAIRE

WILL Joël

10, Rue de l'Eglise - **05.49.70.28.51**

AXA - ASSURANCES MULTIBRANCHES

BONNET Dominique

Le Vieux Moulin - **05.49.94.66.90**

AXA-CAPITALISATION-EPARGNE-

PREVOYANCE

POTHET Daniel

1, Rue Principale - **05.49.94.05.19**

CARRELAGE-FAIENCE-PLACO&JOINTS-ISOLATION

NAULEAU Philippe

La Russelière - **06.19.76.93.75**

C.E.C.I. 79

COUVETURE ZINGUERIE

ENERGIE VERTE/PANNEAUX SOLAIRES

CONSTRUCTION BOIS- ISOLATION

36, Rue Principale - **05.49.64.13.85**

CMG -Construction Maçonnerie Générale

NEUF ET RÉNOVATION

4, Rue Principale - **05.49.70.66.38**

COIFFURE A DOMICILE

« L'hair Zen »

GROUSSEAU Laureen

16, Le Vieux Moulin—**06.10.63.34.15**

« 2C Ô Naturel »

Christelle THIOLLET

13, Route de Parthenay - **06.70.40.02.52**

2conaturel@gmail.com

CONSEILLER EN IMMOBILIER

MIOT Kévin

14bis, La Miolière-**06.32.02.43.08**

kevin.miot@iadfrance.fr

COMPTOIR FABRICATION- INSTALLATION

COFIDEP

La Pillaudière - **05.49.94.07.27**

ELEVAGE BAUNEL

Lait d'ânesse bio, Baudet du Poitou, chevaux de loisirs et sport

BURBAUD Caroline

Le Petit Bouchaux - **06.85.35.52.19**

ELEVAGE DES CHEMINS DU POITOU

Elevage de chiens berger blanc suisse

Le Petit Bouchaux

05. 49. 64.37.58 - 06.41.69.47.88

ELECTRICITE GENERALE - PLOMBERIE

GENTET Emeric

1, Route de Beaulieu

06.78.26.61.02

MULTISERVICES-PETITS TRAVAUX

GUERIN Patrice

La Gautrie **05.49.70.08.30**

OUEST RADIATEURS SYSTEMES

BOUTINEAU Stéphane

15, La Miolière - **05.49.94.12.61**

TRAVAUX AGRICOLES

SARL SICAGRI

La Sicaudière (**05.49.94.08.24**)

TRAVAUX PUBLICS

EURL TP CN.CHARRON

22 bis, les versennes - **05.49.64.45.79**

06.85.50.84.47

TRAVAUX PUBLICS

MARTEAU Guillaume

Le Puits - **06.73.64.67.45**

LES EMAUX DE MAGALIE

Lieu-dit La Garlière

06.16.45.70.28

SERVICES

MAIRIE:

Heures d'ouverture au public : Les LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI
de 13 h 30 à 17 h

☎: **05.49.64.16.91** — E-mail : mairie-chap-ber@cc-parthenay-gatine.fr

Site web de la commune : <https://www.cc-parthenay-gatine.fr/lachapellebertrand>

Permanence de M. le MAIRE : Lundi après-midi et Samedi matin uniquement sur rendez-vous

Levée du courrier : du Lundi au samedi : 9 h

GENDARMERIE :

☎ 17

POMPIERS :

☎ 18 ou 112

SAMU :

☎ 15

HOPITAL NORD DEUX-SEVRES PARTHENAY :

☎ 05.49.68.49.68

SEOLIS. :

☎ 09.69.39.79.01

SYNDICAT DES EAUX :

☎ 05.49.95.03.47

SERVICE ORANGE PANNE TÉLÉPHONIQUE :

☎ 3900

HEBERGEMENTS :

Chambre d'Hôtes : M. Pierre-André MASTEAU
Le Logis de La Roulière— www.logisdelarouliere.fr

☎ 06.07.53.21.00

Logement en Airbnb :

- Les Places
- Château de la Touche Ory

☎ 05.49.64.30.60

☎ 06.27.34.28.96

SOCIAL:

Assistance sociale :
-Antenne Médico-sociale du département

☎ 05.49.64.41.11

C.L.I.C. (Point info Sénior)

☎ 05.49.63.45.70

Assistante maternelle à domicile :
Mme VEILLON-FERLAC Fabienne, le Fontagnoux
Mme GROLEAU Marylène, 26, Route de Parthenay
Mme PELLETIER Chloé, 19, Rue principale

☎ 05.49.64.31.17

☎ 05.49.94.67.52

☎ 05.49.64.53.27 - 06.78.03.14.79

Aide à domicile en milieu rural :(ADMR)

☎ 05.49.64.34.92

TRANSPORT :

Bus RDS accessible à tous aux horaires et points de montée du ramassage scolaire, renseignement à la mairie

QUOI DE NEUF EN 2021 ?

LA COMMUNE S'EST DOTÉE D'UN NOUVEAU LOGO



La commission en charge du nouveau logo a collaboré avec l'entreprise Esprit Pub, représentée par Anthony PARTHENAY, pour créer ce nouveau logo qui représentera la commune.

"La Chapelle Bertrand, notre paisible commune de Gâtine connaît une histoire forte, marquée entre autre par la seigneurie et l'attachement à Parthenay.

Au cœur d'un écrin de verdure, chemins et routes sillonnent champs et vallons pour nous offrir des paysages remarquables.

C'est dans ce cadre riche et unique que les Bertrandais savourent une vie simple et paisible ! Notre nouveau logo s'appuie sur ce socle historique et fait figure de blason avec des initiales aux formes et aux couleurs nobles, enchevêtrées telles des volutes. Des pétales bleus et verts couronnent le blason et rappellent la richesse de notre patrimoine environnemental. Une étincelle orange apporte la chaleur en symbolisant la vie."

Le nouveau logo a pu être présenté lors de la fête de la Saint Bertrand qui s'est déroulée le 4 Septembre. Les bertrandais ont eu le plaisir de se réunir après une année blanche due au contexte sanitaire (*lire l'article du comité des fêtes*).



LE NOUVEAU SITE INTERNET A VU LE JOUR

La Communauté de communes offrait la possibilité d'héberger le nouveau site internet de la commune et Mme Elodie MORISSET, chargée de la gestion des sites internet en a ainsi été l'architecte. Après une formation qui nous aura éclairé sur l'organisation du site, nous allons pouvoir maintenant l'alimenter régulièrement et vous informer des actualités communales.

<https://www.cc-parthenay-gatine.fr/lachapellebertrand>



LA PETITE ETABLE A COTE DE L'EGLISE A ETE EN PARTIE REHABILITEE

Comme évoqué lors du dernier bulletin communale, le Conseil Municipal, dans la continuité de l'ancienne mandature, avait décidé de rénover la petite étable à côté de l'église afin de lui donner une fonction. Une demande de subvention au département avait été faite en ce sens au titre des 1 000 chantiers. Celle-ci a été accordée et les travaux ont pu être effectués par l'artisan Frédéric THIBAULT. Suite à la rénovation de la toiture et à la réfection de l'ouverture, des bénévoles de l'association Capella Bertrandi ont créé de nouvelles portes en bois pour fermer le bâtiment (*lire l'article de Capella Bertrandi*).



DES TRAVAUX DE CREATION DE FOSSES SE SONT DEROULES FIN 2021



Comme l'an passé, des travaux de débarnage des accotements et de création des fossés ont été effectués par l'entreprise EURL TP CN. CHARRON dans le but de sécuriser les bas-côtés des voies communales, comme s'y était engagé le Conseil Municipal. Cette année, ceux-ci ont été réalisés sur la voie communale numéro 5 entre La Roulière et la Sicaudière, sur le chemin rural du petit bouchaux, et enfin sur le chemin rural du Fontagnoux au Grand Cône.

Une demande de subvention a été faite au département dans le cadre du programme CAP Relance 2021, "dispositif qui a pour but d'encourager l'investissement public et la réalisation de projets locaux pour contribuer à la dynamique économique locale tout en poursuivant l'amélioration du cadre de vie des Deux-Sévriens."

Notre dossier est actuellement en cours d'instruction.



LES TRAVAUX DE L'EGLISE REPRENENT

Vous avez peut-être remarqué les barrières autour de l'église? On y est! La 2ème phase de rénovation de l'église est engagée. Les subventions demandées au titre de la DETR et de la DSIL ont été accordées par la préfecture pour la somme de 146 397€ sur un montant de travaux estimé à 241 400€HT. Après l'appel d'offres publié et réception des plis, face au montant trop élevé en comparaison avec l'estimatif, les travaux ont été revus à la baisse pour le lot menuiserie. Après une nouvelle consultation concernant ce lot, les actes d'engagement ont été signés avec les entreprises pour un montant total de 257 152.06€ HT. Pour le lot maçonnerie, c'est l'entreprise SOPOREN qui a été retenue. L'entreprise Menuiserie BARON sera chargée ... de la menuiserie, et Vitrail France des vitraux. L'église est temporairement fermée jusqu'à la fin du mois de Juillet date à laquelle les travaux devraient être terminés.

Une campagne de dons a été lancée en partenariat avec la Fondation du Patrimoine lors d'une réunion publique qui a eu lieu le 29 octobre en présence de son délégué départemental M. Pierre-André MASTEAU.

CAMPAGNE DE DONNS POUR L'EGLISE SAINT SATURNIN



LE PROJET

Précédemment, des travaux de réhabilitation ont été réalisés pour faire face notamment aux risques d'effondrement des voûtes en plâtre. Dans cette continuité, la commune poursuit ces travaux de valorisation de son église. Ils sont indispensables pour assurer la pérennité de cet édifice, son utilisation et sa mise en valeur. Celle-ci porte sur les travaux de menuiserie intérieure

LE LIEU ET SON HISTOIRE

Historiquement, il est difficile de dater avec précision l'église de La Chapelle Bertrand dédiée à Saint-Saturnin. Toutefois, quelques éléments architecturaux caractéristiques de l'art roman permettent d'avancer l'hypothèse d'une construction au XIIe siècle. A l'intérieur subsistent des traces de peintures murales, notamment une litre funéraire. D'importants travaux ont été réalisés au cours des siècles, comme l'ajout d'un transept et d'une sacristie ainsi que la reconstruction de la façade principale avec l'installation au XIXe siècle d'un clocher-porche couvert d'une flèche d'ardoise.

LA MOBILISATION

Le projet de restauration s'inscrit dans la mise en œuvre d'une politique de valorisation du patrimoine et d'une sensibilisation de la population locale et touristique à la qualité architecturale, comme s'y est engagée la Communauté de Communes de Parthenay Gâtine, à laquelle nous appartenons, reconnue Pays d'Art et d'Histoire. Nous envisageons avec l'appui du service animation du patrimoine communautaire et de l'association Capella Bertrandi des actions pour valoriser l'architecture, le patrimoine et le cadre de vie : visites-guidées, expositions, ateliers, conférences, journées du patrimoine, spectacles.

LE DON

Vous pouvez faire un don et bénéficier d'une réduction d'impôt.

Pour cela rendez-vous sur le site internet de la fondation du patrimoine :

www.fondation-patrimoine.org/44388

ou demandez un bulletin de don à la mairie (possibilité de règlement par chèque)

VERS UN CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES ?

La commune participe déjà depuis plusieurs années au dispositif argent de poche. Cette année nous avons accueilli Sarah, Hadrien, Tomas-Claude, Cyril, et Grégoire. Ils ont ainsi contribué à la vie communale par de petits travaux. Ce projet est porté par la maison de l'emploi de Parthenay avec qui nous avons signé une convention. Les jeunes sont rémunérés 15€ la demi journée de 3 heures (33 demi-journées étaient votées au budget à répartir entre les jeunes).

La question des jeunes et de leur place dans la vie communale a été abordée en Conseil Municipal. M. Alexandre MARTIN 3ème Vice-Président de la communauté de communes de Parthenay Gâtine en charge de la jeunesse et de la citoyenneté, est ainsi venu présenter les enjeux liés à l'intérêt porté en direction de la jeunesse. Ainsi le Conseil Municipal s'est prononcé favorable à la création d'une commission ou d'un conseil municipal de jeunes.

Parallèlement, nous avons été sollicité cette année, sur notre possibilité de proposer une mission d'intérêt général dans le cadre d'un Service National Universel (SNU - anciennement service militaire). L'idée a donc émergé de confier la mission de création de la commission ou du conseil des jeunes à Mathis qui effectue donc sa 2ème phase du SNU dans nos locaux (certaines de nos jeunes habitantes avaient déjà exprimé leur enthousiasme pour participer à ce groupe, nous pensons notamment à Sarah et Azélie). Un courrier a été envoyé aux jeunes et à leurs familles par Mathis qui prendra rendez-vous avec eux courant du mois de janvier.



ARTICLE PARU DANS LA NOUVELLE REPUBLIQUE LE 25/09/2021

UN PLEBISCITE POUR "LES MYTHOS"

"Les élus s'étaient fortement mobilisés et impliqués pour la venue du spectacle de deux clowns à la grecque Les Mythos dans le cadre du festival délocalisé de l'association Ah ! Le succès a été au rendez-vous, près de 120 personnes se sont en effet déplacés pour applaudir ce duo qui a présenté en extérieur sur l'espace du pourtour de l'église rendu accessible dernièrement, une pseudo tragédie au décor de péplum décalé. Coïncidant avec les Journées du patrimoine, chacun a pu en profiter pour visiter l'église Saint-Saturnin qui a fait l'objet d'une belle rénovation et se rendre compte de l'ampleur des travaux réalisés grâce à l'exposition de plusieurs panneaux détaillant l'historique du chantier de réhabilitation."



Un public familial nombreux s'est déplacé pour le spectacle.
© Photo NR

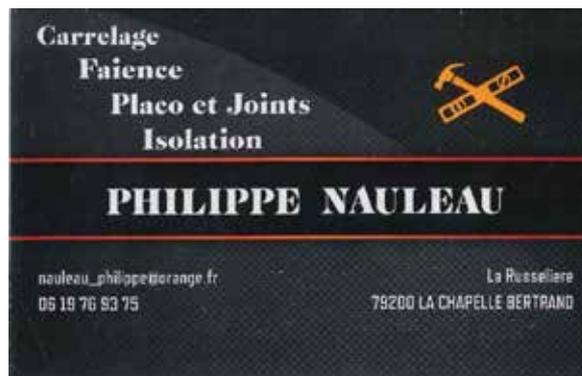
ARTICLE PARU DANS LE COURRIER DE L'OUEST LE 29/09/2021

LA CHAPELLE-BERTRAND. LES CLOWNS À LA GRECQUE SÉDUISENT LE PUBLIC

"Dimanche dernier, le Mythos tour a fait une halte remarquable au pied de l'église Saint-Saturnin de La Chapelle-Bertrand. Sur l'espace en herbe qui borde la vénérable église, les dieux grecs se sont présentés à près de 120 spectateurs venus en la personne de Didier Pons et Philippe Brunet.

Les deux comédiens ont revisité, à leur façon décalée et burlesque, la mythologie grecque des dieux anciens. Ces deux clowns à la grecque ont ainsi vu grand, réinterprétant Zeus à la conquête de l'Olympe. Pour y arriver, il peut compter sur son fidèle comparse, Jérôme, qui ne manque pas d'ingéniosité ni de jambes. Ce spectacle familial, invité dans le cadre du festival Ah ? s'est montré à la hauteur des deux comédiens qui n'ont eu de cesse de vouloir bien faire mais à qui décidément rien n'a été épargné. Pour Eric Chevalier, maire de La Chapelle-Bertrand, la venue de ce duo burlesque est une belle réussite, tant en termes de fréquentation et d'animation. « Nous souhaitons dynamiser les abords de l'église qui va recevoir sa deuxième tranche de travaux. C'est une volonté de la nouvelle municipalité d'insuffler un souffle nouveau en créant un lieu champêtre et accueillant pour différentes manifestations, culturelles entre autres. Ce qu'on peut y voir, c'est que c'est une belle et franche réussite et qui ne demande qu'à recommencer dès qu'il nous sera donné l'occasion.»

Portrait d'une entreprise



Philippe Nauleau est un artisan carreleur qui est installé dans la commune de La Chapelle Bertrand depuis avril 2017.

Nous l'avons rencontré afin d'appréhender son parcours professionnel.

À la sortie de l'école, il a commencé avec une formation comptabilité en poche mais a toujours travaillé dans le milieu de l'artisanat en aidant notamment son beau-frère qui était artisan carreleur. Le travail de bureau étant trop statique et manquant d'action, il a choisi de faire du bâtiment son métier.

Il a ainsi été embauché chez son beau-frère, dans la société Naessens à Pompaire ce, un peu avant les années 2000. Il a appris les techniques du métier sur le terrain et s'est formé en validant un brevet de maîtrise de métreur du bâtiment. Après le départ en retraite de M. Naessens, il a choisi de se mettre à son compte.

Ainsi, avec plus d'une corde à son arc, il assure des travaux de rénovation.

En intérieur, il procède à la pose de carrelage et de faïence notamment dans les salles de bain et les cuisines.

Il maîtrise les techniques d'isolation des combles, des toitures et celles des murs avec la pose de cloisons sèches.

En extérieur, il réalise le dallage et le carrelage des terrasses.

De la conception à la réalisation des projets, Philippe Nauleau répond présent et reste à l'écoute de ses clients.



LE CAPELLO-BERTRANDAIS, JEAN PIERRE BOURDIN, SORT SON DEUXIÈME LIVRE.

Extrait de l'article de la Nouvelle République publié le 08/07/2021

« Auteur à ses heures, il avait surpris son entourage en sortant son premier roman, l'an passé, intitulé « les Yeux de Marie »[...] Jean Pierre Bourdin confirme aujourd'hui ses talents d'écrivain en sortant un nouvel ouvrage dont le titre est : « Tikaté et les quatre guerrières dans un vent de changement ». Résolument tourné vers la fiction d'aventure et le roman d'anticipation, l'auteur fait la part belle à la gent féminine[...].

Vous y trouverez aussi quelques situations en relation avec la conjoncture actuelle.

L'action se passe en Haute Vienne* près du village de Saint-Julien-le-Petit où l'auteur a des attaches et débute en novembre 1982. « J'écris la nuit à la façon d'un artisan assembleur de puzzles. J'avance petit à petit. Je suis toujours en gamberge, mon roman ne me quitte jamais, je me laisse guider au fil de l'histoire » souligne Jean Pierre BOURDIN. »

Ce roman de 260 pages est édité aux éditions Librinova et est disponible en librairie et sur les plateformes de vente en ligne. Vous le trouverez aussi auprès de la librairie ambulante de Marie Sabourin « Mots Volants » sur le marché de Beaulieu.

Jean-Pierre précise aux Capello-Bertrandaïsiens que ses livres sont aussi disponibles, à la commande, au centre culturel Leclerc et, en ville, à l'Antidote.

Ils peuvent également lui réserver directement ses ouvrages au 06 72 69 50 21, et c'est avec plaisir qu'il leurs portera.

*Il est à noter que l'action de Tikaté fait un grand détour dans notre Gâtine



Vous pouvez retrouver des extraits et résumés de ces livres aux adresses suivantes :

<https://www.decitre.fr/livres/les-yeux-de-marie-9791020327802.html>

<https://www.decitre.fr/livre-pod/tikate-et-les-quatre-guerrieres-dans-un-vent-de-changement-9791026284086.html>

Départ à la retraite

Mme Annie JEAN quitte la collectivité

Après le départ à la retraite de Véronique POUPARD, puis d'Alain BILLON au 1er Juillet 2021, c'est au tour d'Annie JEAN de faire valoir ses droits au 1er Janvier 2022.

Après 28 ans de service dans la collectivité, nous sommes revenus sur sa carrière d'agent technique territorial. Mme Annie JEAN est rentrée dans la collectivité le 1er septembre 1993, sous la mandature de M. POTHET, afin de remplacer Mme Annick LUCET qui partait à la retraite. Tout d'abord employée à 20h/semaine, son contrat est ensuite passé à 25h/semaine. Les écoles de la Chapelle Bertrand et de Saurais ayant été fermées en 90, Mme JEAN assurait l'accompagnement des enfants dans le transport scolaire vers les écoles de Parthenay. Elle assurait également l'entretien des locaux de la commune. Lorsqu'elle a commencé à 34 ans elle était habitante de la Chapelle Bertrand et sa maison était située à proximité de la salle des fêtes où il lui arrivait de se rendre les week-ends pour la nettoyer entre deux locations.

Lorsqu'on lui demande ce qu'elle a préféré durant sa carrière, ses pensées vont vers les enfants qu'elle a accompagnés toutes ses années.

Aujourd'hui, après une semaine de retraite officielle, Mme Annie JEAN trouve que ces 28 années sont passées très vite. Elle est contente de pouvoir profiter de ses journées notamment pour s'occuper de son petit-fils et de ses enfants.

Nous lui souhaitons une bonne retraite !



Si not' parlanjhe a do erasses (racines), les pllantes avec !

Chuque pllantes sauvajhes de ché nous aut'
 Comment qu'a s' noumon, pi pourqoué, comment qu'a son
Arbe (herbe) vient du latin herba et du vieux français erbe

Comment que s' noume la pllante	Le parlanjhe pi la fotografie
<p>Petite bourse de berger Capsella bursa-pastoris</p> <p>Nom provenant du latin capsula : petite boîte ou bourse. Les fruits ressemblent à la bourse que les bergers portaient autrefois.</p>	<p><i>Bourse-à-pasteur</i></p> 
<p>Arum d'Italie : herbe à vipères Parce qu'elle est toxique et que ses baies sont très attirantes, on nous disait que les vipères venaient se cacher dans ses feuilles et empoisonnaient tout le pied... peut-être pour ne pas y toucher !</p> <p>Appelé aussi : arum sauvage, estomac de moine</p>	<p><i>arum a la sarpent oubedon biréte, piréte, jhiraud de moene</i></p> 
<p>L'achillée millefeuille (Herbe saigne nez)</p> <p>Elle doit son nom à Achille, qui aurait découvert les vertus médicinales de cette plante pour soigner ses soldats.</p>	<p><i>Arbe segne naes</i></p> 
<p>La Digitale : Le nom provient du latin digitus c'est-à-dire « doigt », et se réfère à la facilité avec laquelle on peut introduire un doigt dans la corolle de la fleur. Pour la même raison, les Anglais nomment ces plantes foxglove, « gant de renard » et les Allemands Fingerhut, « dé à coudre ». En français, d'autres appellations existent comme « Dé de Bergère », « Gant de Bergère », « queue-de-loup » .</p>	<p><i>La petrolle, passe qu'on peut faire peter la corolle</i></p> 
<p>Millepertuis</p> <p>:Herbe de la Saint-Jean, herbe de Saint Eloi, Barbe de Saint-Jean, herbe aux fées, herbe aux mille vertus, herbe du tonnerre, chasse-diable.</p> <p>Le millepertuis tire son nom de son apparence, car, à contre-jour, les feuilles donnent l'impression d'être percées de milliers de trous.</p> <p>Elle est appelée "Herbe au charpentier" parce qu'un célèbre charpentier, se blessant sur un chantier, fût soigné par un cataplasme de feuille fraîche de cette herbe par son fils.</p>	<p><i>Mitre oubedon Arbe au cherpentié</i></p> 

Verveine officinale

Plante d'amour, de prospérité, de courage et porte bonheur, la verveine entre dans la préparation des plus puissants philtres d'amour. Se frotter la gorge avec ses feuilles vous rend irrésistible et orner son cou de 3 graines en collier permet d'être un(e) excellent(e) amant(e).

Cette plante magique était utilisée par les sorcières, qui, lors de leur assemblée nocturne (sabbat), se confectionnaient des jarretelles de tiges de verveine pour profiter de la fête sans fatigue.

Varvoine

I en c'neu chuques-uns qui vonr allaé en copae do grou bouquaé !!



Chelidoine : Herbe aux verrues

En effet, en cassant la tige de la plante, un suc jaune orangé ou latex, de nature caustique, sort, qui, appliqué sur une verrue plantaire ou même un cor au pied, a la propriété "antimitotique" de les faire disparaître. Elle est aussi appelée herbe de l'hirondelle : on dit que ces oiseaux froteraient les yeux de leurs petits avec un brin de chélidoine pour les guérir de la cécité, on dit aussi que la plante fleurit au moment où les hirondelles arrivent et fane au moment où elles repartent.

*Arbe aus vérujhes
arbe a fi
oubedon
arbe aus boucs*



L'Ail des ours (*Allium ursinum*) est une plante vivace sauvage de la famille des Amaryllidacées. Comestible du bulbe aux fleurs, cette plante de sous-bois était aussi utilisée comme plante médicinale par les Celtes et les Germains. Après leur hibernation, les ours en étaient également très friands pour se purger..., ce qui explique son nom commun !

Proverbe ; « de l'all sen sàu, fé ni bén ni màu »

« l'all se piantant à la saint Marin (11 novembre) »

*àllau, , all a la sérpente
allo oubedon allocheune*



Ciguë (petite) carotte sauvage

La Petite Ciguë ou Ciguë des jardins *Aethusa cynapium* dite aussi éthuse ciguë, faux-persil, ciguë des moissons, persil des chiens ou ache des chiens, est une plante herbacée annuelle de la famille des Apiacées. Cette plante peut se révéler très toxique.

Les grecs disaient : « La cigüe est mortelle pour l'homme et bonne pour les cailles »

*Cochue oubedon psillàie
proverbe : « o li fé cume la cochue aux canes » (c'est à dire comme un médicament inefficace.*



Giroflée des murailles (ou jalousie)

Elle doit son nom de giroflée au fait que ses fleurs ont une odeur ressemblant à celle du clou de girofle.

querit, jhalousie, oubedon jhiroufflàie



Chicorée sauvage

Chicorée amère, Chicorée commune, La Chicorée sauvage ou Chicorée amère est une espèce de plantes herbacées vivaces de la famille des Astéracées. Elle est à l'origine de salades comme la barbe de capucin, les endives ou chicons ou les chicorées rouges italiennes

grignarde oubedon durou



Proverbes : « *marchaé su l'arbe à la détorne* » (marcher sur l'herbe (mythique) qui fait perdre son chemin.

« *pa s'essuaé avéc in bouchun d'arbe* » ne pas s'essuyer d'une poignée d'herbe... vivre ou donner l'apparence de vivre au-dessus de ses moyens

« *cheùre den lés ortrujhes* » tomber dans les orties ...ne pas réussir un projet

« *prfitaé queme la vrllaie (la verlle) den in carai de moujhètes* » se développer comme le liseron dans un carré de haricots.

Por désabriaé (découvrir) tot ché piantes, ripe tes galoches don l'égail pi fau ouvraé les eills, tarellaé, bireillaé. ,avisaé coume la gâtine a lé béle, vraé béle, alors faut l'abriaé, la gardaé béle por nos drôles pi nos droillères ... en d'autres termes prenez le temps de traîner vos godasses pour découvrir et regarder la Gâtine, elle est belle, alors protégeons-là pour nos enfants !



Jacky Prêt



Pour les enfants, à lire avec les parents ou grands parents



Por lé p'tits drôles et lé p'tites droillères !

A lire avec lé bonhoumes oubedon avec pepaé pi memaé !

Le pissenlit se nomme aussi dent de lion car ses feuilles ont une forme particulière ou encore Couronne de moine, Florin d'or, Laitue de chien, Salade de taupe, ...et en *parlanjhe poétevin, do cochéts*.

Rappelez-vous dans notre jeunesse: nous faisons un vœu en soufflant sur la boule de plumets blanche... *mais connaissez-vous la légende du pissenlit...*

... Certains pays, bien éloignés du nôtre, ont imaginé au même moment que le Soleil et la Lune étaient mari et femme, et que les étoiles étaient leurs enfants.

Selon eux, ces astres avaient une vie assez semblable à celle des humains.

Le Soleil, le père, était assez distant. On disait parfois qu'il s'était querellé (*dragounaé*) avec la Lune, raison pour laquelle ils vivaient séparés.

La lune, la mère, élevait seule ses enfants; elle leur apprenait à polir les lampes qu'ils tenaient à bout de bras dans le ciel, la nuit (*la neu*) venue.

Mais tout comme les enfants, les étoiles, en grandissant, contestaient de plus en plus souvent l'autorité de leurs parents.

Une certaine nuit, quelques-unes décidèrent de ne pas prendre leur lampe.

Bien plus, elles se mirent à faire des galettes et à chanter en cœur des chansons (*répounaé*) et refusèrent d'écouter leur mère.

Celle-ci, en colère (*achalaé*), pour les punir, les décrocha de la voûte céleste, et les jeta (*garrocha*) sur Terre.

Les étoiles, aussitôt posées sur le sol, sentirent la peur les envahir : la Terre ne ressemblait en rien au Ciel, et leur paraissait effrayante... Ils prièrent leur père, la supplièrent, l'appelèrent (*huchaé*)... En vain.

Les mères de la Terre parfois pardonnent à leurs enfants, mais la Lune était un corps céleste, la froideur de la Nuit avait asséché son cœur et elle ne permit pas à ses enfants de remonter...

De désespoir, les étoiles attendirent alors le jour (*la piquète-dau-jhour*), et se tournèrent vers leur père.

Lorsqu'il pointa le bout de ses rayons, les étoiles se mirent à pleurer (*braillaé*), et lui racontèrent ce qui s'était passé durant la nuit.

Le soleil comprit parfaitement ses enfants, mais il ne pouvait les aider :

"Vous aviez à obéir à votre mère, la punition qu'elle vous a infligée vous paraît trop mauvaise ? Réfléchissez à ce que vous avez fait, et demandez-vous si vous n'avez pas été trop insolents envers elle..."

Les étoiles comprirent, et demandèrent pardon à leur mère de tout leur cœur...

Mais il faisait jour, et elle se trouvait à l'autre bout du monde...

Elle ne les entendit pas. Le soleil prit ses enfants en pitié, et les transforma en fleurs...

Pendant quelques semaines, elles sont jaunes, jaunes comme leur père, leur rendant ainsi hommage pour sa gentillesse et son aide...

Certaines cependant, deviennent blanches et rondes, et, dès que le vent commence à souffler (*buffaé*), s'envolent pour tenter de rejoindre leur mère...

Ainsi sont nés les pissenlits. (Lé cochéts)



Jacky Prêt

D'après le site « bibillule »



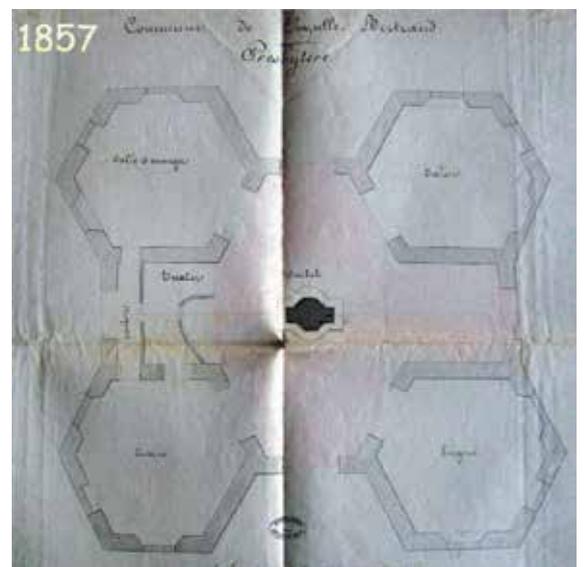
Se souvenir du presbytère

Le patrimoine local auquel nous sommes attachés a connu au cours de l'histoire de nombreuses vicissitudes. Il faut la ténacité des hommes (et aussi les finances !) pour le sauvegarder. Les travaux entrepris depuis plusieurs années à l'église Saint-Saturnin en témoignent. A côté de cette église se trouvait un bâtiment qui a aujourd'hui disparu : le presbytère. Retraçons l'histoire depuis sa construction et essayons de comprendre pourquoi nous ne pouvons plus l'admirer.



Remontons au XIX^e siècle. En 1852, l'agent-voyer de Parthenay, Jarry, a établi des plans et un devis pour la construction d'un nouveau presbytère qui devait remplacer le presbytère-cure donné, en 1825, par la comtesse d'Aubéry¹ à la commune. Deux ans plus tard, le même agent-voyer chargé de suivre les travaux faisait un certain nombre de remarques au sous-préfet sur le marché qui avait été passé entre la municipalité et l'entrepreneur de maçonnerie « ce marché contient non pas un changement au projet primitif, non pas une modification mais une réforme complète. Une construction de forme assez bizarre² a remplacé celle à laquelle

chaque habitant croyait voir s'élever la nouvelle habitation de son pasteur. » L'agent-voyer désigne sans ambiguïté l'auteur de la transformation de son projet : « Ce marché signé par Monsieur le Maire fut fait, il faut le dire, par Monsieur le curé et chacune des conditions qui y sont établies est bien son œuvre. » Ce maître d'œuvre craint à juste titre que le montant des travaux dépasse largement le devis initial ; en particulier, il fait remarquer que « la forme du bâtiment en construction nécessite une toiture en ardoises d'où il résulte que, la vieille tuile que j'espérais employer ne pouvant plus servir, il y aura sur cet article une augmentation assez forte. Il en sera de même pour la charpente. » De plus, il émet des doutes sur la solidité de la voûte de la cave, craintes qui se révélèrent particulièrement judicieuses comme le montrera l'avenir. Le 10



février 1857, a lieu le récolement des travaux, c'est dire que la construction du presbytère est terminée. Reste une question fondamentale le paiement des entrepreneurs La commune a été obligée de contracter un emprunt sur huit ans pour combler le déficit de ce dispendieux presbytère qui, moins de dix ans plus

¹ Acte de donation passé en l'étude de maître Drouin notaire à Dangé (Maine-et-Loire) le 3 août 1825, donation acceptée par le représentant de la commune par un acte passé en l'étude de M^e Bernardeau, notaire à Parthenay, le 17 mai 1828. Mme d'Aubéry a fait don d'une maison servant alors de presbytère, avec cour, jardin et terrain, le tout contenant environ 53 ares avec la clause de loger gratuitement le desservant de la paroisse.

² Le plan montre l'association d'un octogone encadré de quatre hexagones. Il s'agit en effet d'un grand presbytère pour un seul desservant : le rez-de-chaussée comprend une cuisine, une salle à manger, un salon et une lingerie autour d'un vaste vestibule, une cave, quatre pièces au 1^{er} étage et des combles accessibles par un escalier.

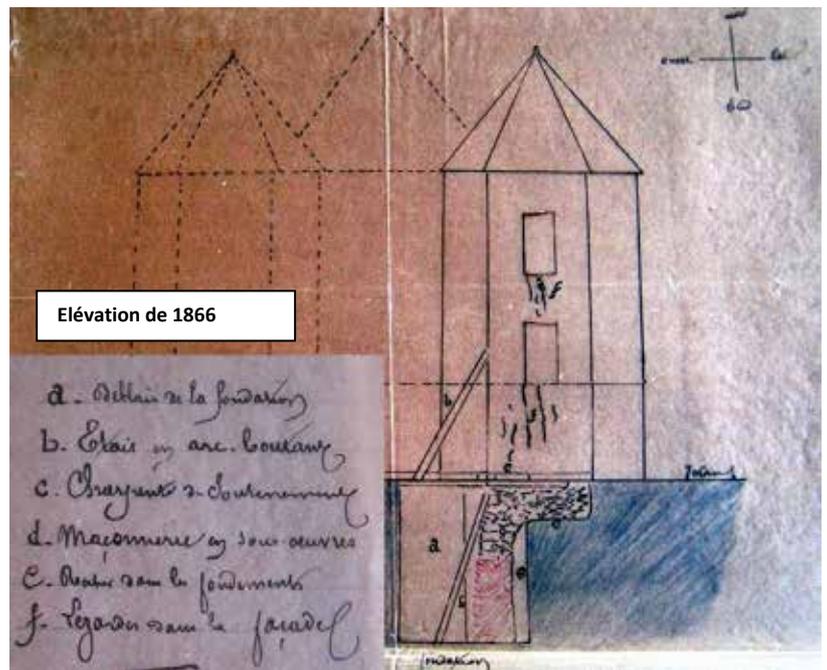
tard, n'en connaît pas moins des problèmes comme le signale, le 7 octobre 1866, le conseil de fabrique³ « la partie du presbytère, côté sud menace ruine, et il y a danger à l'habiter ». Le conseil de fabrique, compte



tenu de l'insuffisance des revenus de la fabrique se tourne vers le conseil municipal auquel il soumet le devis de M. Rainaud, architecte et entrepreneur à Parthenay. Le 2 novembre 1866, le conseil municipal vote la somme de 300 francs correspondant au montant du devis mais fait une demande de subvention au département. Malgré un avis défavorable du sous-préfet de Parthenay, le préfet des Deux-Sèvres écrit, le 24 décembre 1866, au général Allard⁴ pour lui faire part que « sur votre demande, je viens d'allouer à la commune de La Chapelle-Bertrand, une somme

de 300 francs pour l'aide à payer la dépense des réparations urgentes à exécuter à son presbytère. » Cette somme ne suffit pas et en 1868, le général Allard demandait au préfet une « rallonge » de 150 francs qui lui fut, comme il se doit, attribuer !

Le presbytère semble être désormais en parfait état. Toutefois, en 1892, il est de nouveau question du presbytère : le 26 juin, le conseil de fabrique tire de nouveau la sonnette d'alarme : « le presbytère est dans le plus triste état de délabrement, les murs sont lézardés, les plafonds s'effondrent, les parquets sont en maints endroits déprimés, disjoints ou pourris, l'ensemble de la construction autrefois mal exécuté avec de vieux matériaux défectueux demande en certaines parties d'être consolidé d'urgence ». Cette même instance votait une somme de 500 francs pour les travaux et se tournait, comme d'habitude, vers la commune « pour qu'il soit pourvu à une partie de la dépense sur les fonds communs ». Le conseil municipal, réuni par le maire Fillon, par ailleurs membre du conseil de fabrique, répondait favorablement à la demande « après avoir mûrement délibéré, considérant que les travaux répondent à des besoins réels et depuis longtemps constatés, que les ressources de la Fabrique sont insuffisantes pour subvenir à la dépense (1200 francs) accordée à la Fabrique un secours de 500 francs à la condition qu'elle exécute à ses risques et périls, tous les travaux prévus. » Ce furent vraisemblablement les derniers frais que fit la commune dans le presbytère. En effet, à la suite de la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905, la préfecture voulut mettre sous séquestre le



³ La fabrique est l'association de laïcs qui gère l'entretien de l'église, du presbytère et du cimetière. En 1850, la principale source de ses recettes provenait de la location « des chaises, bancs et tribunes de l'église ».

⁴ Le général Nelzir Allard, né à Parthenay en 1798, résidait à La Touche-Ory. IL fut député des Deux-Sèvres de 1837 à 1848, conseiller d'Etat à partir de 1852, conseiller général des Deux-Sèvres de 1842 à 1876 et président de cette même assemblée de 1861 à 1877, maire de La Chapelle-Bertrand de 1871 à sa mort en 1877, c'est dire que sa notoriété et ses fonctions ont joué un rôle indéniable dans l'attribution de cette subvention ... et des suivantes.

presbytère croyant qu'il s'agissait d'un bien de la fabrique ce qui amena la protestation du maire rappelant la donation de 1825. L'examen par l'administration préfectorale des délibérations du conseil municipal amena la remise en question de la gratuité du logement du curé comme le stipulait, en 1825, l'acte de donation de la comtesse d'Aubéry. Alors en 1908, le conseil municipal exaspéré par les tracasseries administratives prend la délibération suivante : « *considérant que le presbytère a été donné à la commune par Mme la comtesse d'Aubéry par acte en date du 3 août 1825 et à condition de loger le curé, considérant que la commune pourrait se trouver exposée à une action en revendication du dit immeuble par suite de non exécution des conditions de l'acte de donation, considérant que l'administration préfectorale déclare qu'aujourd'hui la loi du 13 avril 1908 a rendu impossible la continuation de cet état de choses, considérant que cette interprétation de la loi par l'administration (...) a pour conséquence d'empêcher la commune d'une façon formelle de remplir ses engagements, le conseil se déclare disposé à remettre aux représentants du donateur de 1825 le bien donné à l'époque.* » Toutefois, la commune fait valoir qu'elle a apporté une certaine plus-value⁵ à la donation initiale, et qu'elle demande une indemnité aux héritiers de la comtesse d'Aubéry. Une expertise chiffre à 1800 francs cette plus-value. Les héritiers marchandent le paiement de cette somme en contre partie « *de l'achèvement du chemin de la Bestière à la Sicaudière par la Cheneulière, avec construction d'un pont⁶ ; travail qui présente pour eux comme du reste pour une grande partie de la commune une incontestable utilité. Ils verseraient cette somme le jour où ce travail serait mis en adjudication.* » Le conseil entérine cette proposition et c'est ainsi que le presbytère a quitté le domaine communal pour redevenir propriété privée. Il le restera jusqu'en 2017, date à laquelle la commune acquiert de nouveau le bâtiment et le terrain qui l'entoure. Comme il n'a bénéficié d'aucun entretien il est à l'état de ruines comme en témoignent les photos ci-dessous⁷. Compte-tenu des dangers qu'il peut faire courir aux visiteurs éventuels, il est alors décidé de le démolir.



⁵ C'est le moins qu'on puisse dire : le montant des travaux de la deuxième moitié du XIXe siècle avoisinant les 11000 francs.

⁶ Il s'agit du petit pont qui enjambe le ruisseau du Fouilloux entre la Miolière et la Cheneulière, à proximité du Vieux Moulin. Jusqu'à cette date, la circulation vers la Cheneulière, le Poiron et les autres écarts se faisait par un chemin partant de la Garlière.

⁷ Les photos de cet article ont été prises par Thierry Lambillard, Francis Renaudeau et Michel Bernier.



Pour garder le souvenir de ce bâtiment, exceptionnel par son architecture et que fréquentèrent de nombreux Bertrandais venus rencontrer le curé de la paroisse, il fut décidé de garder la base des murs de l'édifice en les cristallisant, c'est-à-dire de les fixer en maçonnerant les pierres et les jointoyant. C'est à cette tâche que s'attelèrent, pendant de nombreuses demi-journées, un certain nombre de bénévoles⁸ de « Capella Bertrandi » en collaboration avec le soutien matériel de la municipalité. Ainsi la mémoire de ce bâtiment bertrandais est-elle sauvegardée sur son emplacement.



Chronologie :

- 1825 : donation à la commune par la comtesse d'Aubéry de la maison servant de presbytère.
- 1852 : élaboration d'un plan pour la construction d'un nouveau presbytère, plan modifié par le curé de l'époque.
- 1857 : réception des travaux de ce presbytère.
- 1866 : importants travaux de consolidation du presbytère.
- 1892 : nouveaux travaux de consolidation du bâtiment « en triste état »
- 1905 : Loi de séparation des Eglises et de l'Etat.
- 1908 : la commune redonne le presbytère à la famille d'Aubéry qui en reste propriétaire jusqu'en 2017
- 2017 : la commune acquiert le terrain autour de l'église.
- 2019 : démolition du presbytère.
- 2021 : cristallisation de la base des murs .

Michel BERNIER

avec l'aide de Francis RENAUDEAU

Le Vieux Moulin

Décembre 2021

⁸ Voici l'équipe des bénévoles qui ont réalisé ces travaux : Marc Bouhet, Patrick Brunet, Francis Brotier, Jean-Marie Fragu, Alain Jean, Jacques Marteau, Germain Montret, Bertrand Paitrault, Jean-Marie Parnaudeau, Louis-Marie Passebon, Jacky Prêt et Francis Renaudeau. Merci à eux pour ce travail accompli.

Même si cette année 2021 a été encore marquée par la pandémie, Capella Bertrandi a pu mener de belles opérations de valorisation de notre patrimoine bertrandais comme vous le constaterez dans la synthèse ci-dessous.

L'appel aux dons pour la dernière tranche de travaux de l'église Saint Saturnin est lancé depuis le 30 octobre. Capella Bertrandi a été associé à la manifestation de lancement de l'appel aux dons pour l'église Saint Saturnin, signé avec la Fondation du patrimoine. Comme lors de celui qui avait été organisé pour la première tranche, l'association se mobilise aux côtés de la commune pour faire vivre cet appel aux dons et le faire connaître pour atteindre l'objectif fixé.



A la demande de la commune des bénévoles de l'association ont accepté de cristalliser les murets en pierres du presbytère, de l'étable et redonner des portes à l'étable.



Une collecte de Ferrailles réussie en faveur de l'église. 3 000€ de ferrailles seront reversés, grâce à cette collecte, par Loca-récupèr à la Fondation du patrimoine dans le cadre de l'appel aux dons en faveur de l'église.



L'exposition sur les gemmes et minéraux à la chapelle de la Miolière s'est déroulée au cours du dernier semestre 2021. Cette exposition de photos a comporté deux temps forts, en juillet et septembre, avec la présentation, par Grégoire Chassagne de sa collection de gemmes et minéraux. Le week-end de la Journée Européenne du patrimoine a permis ainsi d'accueillir près de 200 visiteurs.



Une soirée Basque riche en découvertes patrimoniales

Comme annoncé dès l'année dernière, la soirée Basque a pu être organisée le 16 octobre, conjointement avec le Comité des Fêtes. Elle a rencontré un très vif succès. Une délégation de nos deux structures, sous l'égide de notre spécialiste et conférencier Thierry Lambillard, a été jusqu'à parcourir une partie du Pays Basque pendant une semaine pour sélectionner, notamment, les produits servis lors du dîner qui a suivi la conférence. La soirée s'est déroulée dans la salle des fêtes à guichet fermé puisque 120 participants ont suivi attentivement la présentation passionnée de Thierry Lambillard. Le repas qui a suivi, préparé par les bénévoles des deux associations, a permis à bon nombre de convives de découvrir des produits basques rapportées spécialement pour l'occasion et de déguster le fameux gâteau basque confectionné par des bénévoles.





L'équipe du Comité des Fêtes Bertrandais :

Co Président : Philippe Pelletier – Co Présidente : Dominique Martin Trésorière : Corine Fillon - Trésorière adjointe : Marie-Laure Marteau Secrétaire : Emmanuelle Bertin - Secrétaire adjoint : Dominique Bonnet, Membres actifs : Annie Renoux , Stéphane Boutineau, Didier Chollet, Denise Rousselière, Chloé Pelletier, Nelly Chollet, Bruno Baudrier, Fabienne Ferlac



Randonnée la Bertrandaise

A nouveau en 2021, la crise sanitaire n'a pas permis de renouveler la randonnée de la Bertrandaise. Nous gardons l'espoir qu'en 2022, ce rendez vous annuel sur les chemins de La chapelle Bertrand, vous sera à nouveau proposé

Un Noël 2020 particulier : Des cadeaux en « Drive »

En raison des restrictions sanitaires du moment, les 35 enfants inscrits à l'arbre de Noël de la commune ont pu bénéficier d'une rencontre avec le Père Noël et ses lutins dans un cadre féérique à la salle des mariages de La Chapelle Bertrand.

Tous sont repartis avec un cadeau et un pochon de gourmandises ainsi qu'une photo souvenir



La Saint Bertrand

La municipalité a profité de la fête communale de la St Bertrand pour dévoiler son nouveau logo. Un verre de l'amitié a été servi à tous les Bertrandais présents.

Le Conseil Municipal et le Comité des Fêtes Bertrandais ont organisé un repas concert. Plus d'une centaine de personnes ont apprécié l'entrecôte-frites, servie dans une ambiance conviviale, tout en écoutant le groupe Rock Revival qui nous faisait revivre les tubes années 70's. A l'extérieur, une structure gonflable était mise à disposition pour le plus grand bonheur des plus petits

Quel bonheur d'avoir pu organiser ces manifestations dans un contexte aussi incertain !

La Soirée Basque



2 c'est le nombre d'association qui se sont réunies pour l'organisation de la soirée Basque : Le Comité des Fêtes Bertrandais et Capella Bertrandi

5 c'est le nombre de mètres de tissu rouge achetés pour la confection des foulards par Denise et Marie Noël

9 c'est le nombre de candidats missionnés à la quête de bons produits basques. Pour nous, ils ont goûté, sélectionné et rapporté dans « leurs valises » les meilleurs produits d'éleveurs, producteurs artisans de la Région.

26 c'est le nombre de bénévoles des 2 associations qui ont œuvré à la confection des gâteaux basques et à la préparation de la soirée.

90 c'est le nombre de minutes, pendant lesquels Thierry Lambillard nous a fait partager sa passion du Pays Basque à travers une vidéo conférence.

120 c'est le nombre de participants présents. Nombre maximal de personnes autorisées dans la salle : Objectif atteint !

N'hésitez pas à venir proposer vos idées, toutes les bonnes volontés sont les bienvenus

Président : Rossard Philippe
vice-président : Renaudeau Francis
Secrétaire : Paitrault Sylvie
Secrétaire Adj : Laurencin Christiane
Trésorier : Paitrault Bertrand
Trésorier Adj : Renoux Guy

Membres :
 Rivault Camille
 Prêt Anne-Marie
 Laurencin Michel



La Chapelle Bertrand

escb.jimdofree.com



on explore notre patrimoine



la randonnée, toujours entre 8 et 10 km



les randonnées, c'est aussi le mardi ...



le trophée change de main au tournoi de palets



De belles découvertes en Gâtine



ah ! le p'tit verre et les gâteaux après la randonnée ...



Préparation du programme de l'ESCB !



Avant le départ pour une belle randonnée ...

2021. une année pas comme les autres. La pandémie n'a pas permis à l'ESCB d'organiser toutes les activités habituelles.

Mais si les jambes ont moins fonctionné, les têtes ont continué de penser, car l'ESCB, c'est la tête ET les jambes !!

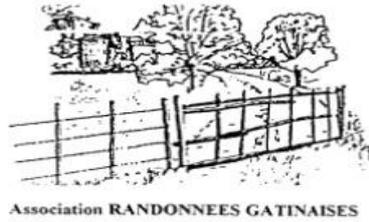
Dans le respect des conditions sanitaires, les randonnées qui ont été proposées ont permis de découvrir ou redécouvrir des sentiers de Gâtine voire même un peu plus loin.

Les randonneurs ont su, en même temps, respecter les règles sanitaires et prendre du plaisir à se retrouver après une longue interruption. Le "E" de l'ESCB, veut dire ENTENTE et ce mot est bien présent dans l'esprit du groupe où au bonheur de marcher ensemble s'ajoute une convivialité synonyme de bonne humeur et de partage.

Le concours de palets a pu, lui aussi, être organisé. Au-delà de la dimension sportive (!!!!!), l'ambiance était celle des plus grands stades : ça encourage, ça chambre, ça rigole, ça s'applique aussi pour mettre le palet sur la planche. On a pu constater différentes techniques, certaines étant parfois surprenantes... voire uniques !

Bref, un bon moment convivial passé entre amis et, même s'il y a eu des vainqueurs, chacun a pu gagner ... une bonne dose de plaisir.

J.P



Association « Les Randonnées Gâtinaises »

2021 : Notre rendez-vous prévu à Viennay n'a pu avoir lieu pour les raisons que vous connaissez. Mais l'association « Randonnées Gâtinaises » est restée active et n'a pas cessé de réfléchir au programme 2022.

Le spectacle, déjà écrit avant le confinement, est fin prêt pour vous être proposé, toujours à Viennay, fin juin début juillet 2022. Les dates sont déjà fixées :

Vendredi 25 et samedi 26 juin 2022

Vendredi 1^{er}, samedi 2 juillet et le dimanche 3 juillet

Vendredi 8, samedi 9 juillet (et éventuellement dimanche 10 juillet en cas de besoin)

Nous n'oublions pas les randonneurs, d'autres balades en Gâtine leur seront proposées.

Amailloux : 23/01/22

Chapelle Bertrand : 20/03/22

Saint Germain : 15/05/22

Viennay : 9/10/22

Lageon : 27/11/22

Il va sans dire que nous nous adapterons aux réalités et aux règles sanitaires en vigueur à ce moment-là.

Nous souhaitons vraiment vous revoir pour partager un bon moment de convivialité avec vous et tous les randonneurs et acteurs des Randonnées Gâtinaises.



ACCA Chapelle Bertrand

Après plusieurs années sans nous exprimer suite à la démission de l'ancien bureau et dans un souci d'apaisement, nous profitons du bulletin municipal pour vous donner des nouvelles de notre association. Très actifs à longueur d'année, nous intervenons souvent pour réguler ragondins, renards et sangliers toujours nombreux sur la commune. Lors de l'assemblée générale des modifications ont été apportées concernant la réserve mais également les jours de chasse au fil de la saison pour permettre à tous de profiter de ce loisir.

Nous sommes onze adhérents, mais les chasses voisines nous rejoignent pour une meilleure efficacité lors des battues.

Si vous êtes passionnés par la chasse et la nature, nous sommes prêts à vous accueillir dans notre association, une réduction de 50% est accordée aux jeunes chasseurs les deux premières saisons.

Souvent décriée, surtout à l'approche des élections, la chasse fait partie de la ruralité et notre action s'inscrit dans l'intérêt du monde agricole, des propriétaires d'étang ou détenteurs de basses-cours.

Meilleurs vœux à toutes et tous.

Union des Anciens Combattants et des A.F.N.

Le Bureau :

Président : BOUTINEAU Guy, Trésorier : DERRÉ Jean, Secrétaire : BERNARD Paul

Porte-drapeaux : POUBLANC Raymond et BOUHET Marc

Membres : BILLON Monique, FAJOUR Louissette, FRANCHINEAU Marie-Madeleine, PROUST Louise

Sympathisants : CORNUAULT Nadine, FRANCHINEAU Sylvie, MASSE Jean-Yves, BERNARD Jean-François, BONNET Dominique, BILLON Pascal, PELTIER Philippe, BOUTINEAU Stéphane



De gauche à droite: Mrs Jean DERRÉ, Jean-Yves MASSE, Paul BERNARD, Guy BOUTINEAU, Raymond POUBLANC

Dates à retenir pour 2022:

L'Assemblée générale est annulée compte tenu du contexte sanitaire actuel.

8 mai :

Armistice Cérémonie au monument aux morts

11 novembre :

Cérémonie au monument aux morts Armistice

5 décembre :

Cérémonie en souvenir des soldats morts en Afrique du Nord, Alain BACHARD de la Chapelle-Bertrand, mort en Algérie en 1959

Idées Recettes



Carré d'agneau du Poitou en croûte de noix et marrons,

Endives farcies braisées au miel de Charente

6 personnes

1 kg de carré d'agneau de lait du Poitou, 300g de noix, 300 g de marrons, 6 endives moyennes, 1 échalote ciselée, 120 g de miel d'acacia, le jus d'un citron, 30g de raisins blonds égouttés, 1 c. à s. de chapelure, 12 brins de ciboulettes ébouillantés, 2 jaunes d'œufs, 110 g de beurre, 1 pincée de sucre, sel, poivre

Ranger les endives dans une casserole allant au four, mouiller à mi-hauteur avec de l'eau et le jus de citron. Ajouter 90 g de beurre, le sucre et saler. Porter à ébullition et enfourner à feu doux 35 à 40 min. Egoutter les endives, les ouvrir en longueur, en retirer le cœur et réserver le tout.

Faire revenir l'échalote dans le reste de beurre, ajouter les cœurs d'endives concassés et laisser dessécher. Hors du feu, ajouter les raisins blonds et la chapelure, assaisonner, répartir la farce au centre des endives, les rouler sur elles-mêmes et les fermer avec un brin de ciboulette noué. Dans un plat à gratin, déposer les endives, arroser avec le miel, mettre au four 10 min à 160°.

Réduire en poudre les noix et les marrons préalablement torréfiés au four à 180°. Détailler les carrés d'agneau en portions et les badigeonner de jaune d'œuf. En paner la surface avec le mélange de noix et de marrons. Enfouner 15 min pour une cuisson rosée à 175° puis laisser reposer 10 min avant de servir.

Dresser avec un peu de jus de cuisson de l'agneau.



Les cookies au flocon d'avoine et à la banane

4 personnes

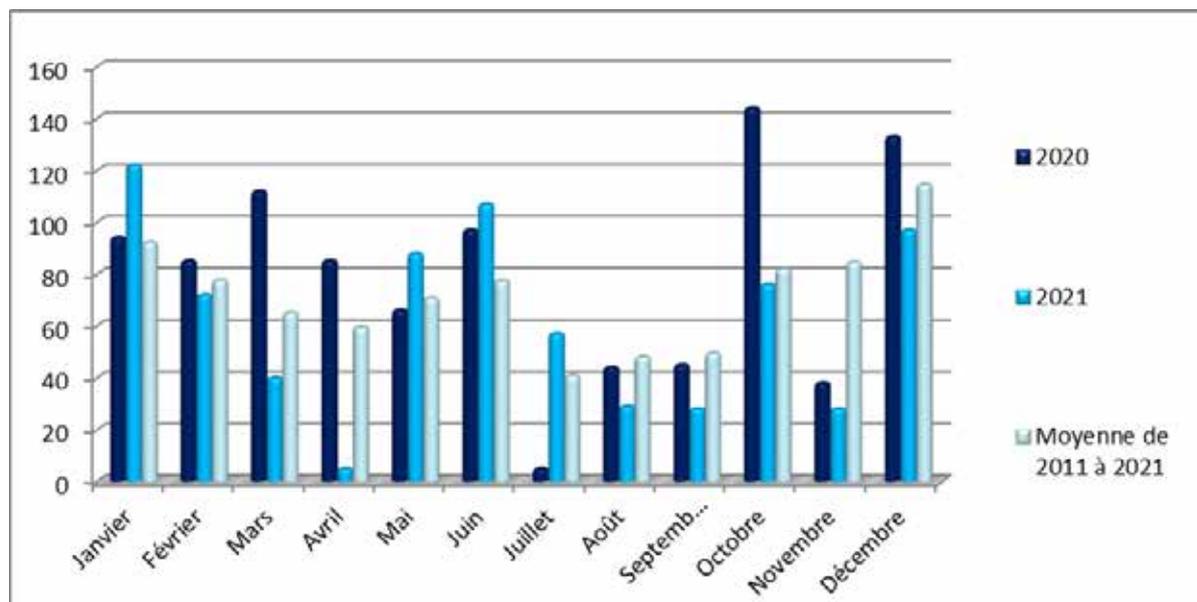
140g de bananes mûres (2-3 bananes) 90g de flocons d'avoine

1. Préchauffer le four à 180°, chemiser une plaque avec du papier cuisson
2. Verser les bananes coupées en morceaux dans un saladier. Ecraser les avec le dos d'une fourchette jusqu'à obtenir une pâte épaisse
3. Verser les flocons d'avoine dans la banane écrasée et remuer le tout
4. Formez des cookies avec 1 c. à s. de la préparation. Veiller à les espacer sur la plaque.
5. Enfouner pendant 25 minutes ou jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés. Les cookies restent mous, c'est normal. Laisser les refroidir sur une grille avant de les déguster. Se conserve 8 jours dans une boîte hermétique

PLUVIOMETRIE

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne de 2011 à 2021
Janvier	58	55	85	134	76	135	33	160	63	94	122	92
Février	57	17	62	207	61	101	83	56	52	85	72	78
Mars	54	35	78	46	35	71	83	105	57	112	40	65
Avril	24	145	77	66	75	45	22	46	64	85	5	59
Mai	21	40	105	126	58	107	51	64	52	66	88	71
Juin	80	69	97	57	85	47	55	97	60	97	107	77
Juillet	71	56	45	48	21	8	37	56	45	5	57	41
Août	61	13	10	89	118	21	77	21	45	44	29	48
Septembre	36	64	61	30	94	38	61	14	72	45	28	49
Octobre	48	175	80	98	28	12	23	65	152	144	76	82
Novembre	30	100	127	81	74	85	34	107	225	38	28	84
Décembre	222	193	124	48	16	20	143	116	147	133	97	114
	762	962	951	1030	741	690	702	907	1034	948	749	

GRAPHIQUE DES PRECIPITATIONS





CALENDRIER DES COLLECTES 2022

La Chapelle Bertrand / Parthenay Les Roberdes (T15)

- Changement de jour et/ou de semaine de collecte
- Transition du 01 au 15/01/22

- Ordures ménagères
- Emballages recyclables
- Jours fériés

Pensez à sortir vos bacs la veille du jour de ramassage.

Service déchets

7, rue Béranger - 79200 Parthenay
Tél. 05 49 94 90 13
dechets@cc-parthenay-gatine.fr
www.cc-parthenay-gatine.fr

Janvier 2022		Février 2022		Mars 2022		Avril 2022		Mai 2022		Juin 2022	
1 S	1 M	1 M	1 M	1 V	1 D	1 Me					
2 D	2 Me	2 Me	2 Me	2 S	2 L	2 J					
3 L	3 J	3 J	3 J	3 D	3 M	3 V					
4 M	4 V	4 V	4 V	4 L	4 Me	4 S					
5 Me	5 S	5 S	5 S	5 M	5 J	5 D					
6 J	6 D	6 D	6 D	6 Me	6 V	6 L					
7 V	7 L	7 L	7 L	7 J	7 S	7 M					
8 S	8 M	8 M	8 M	8 V	8 D	8 Me					
9 D	9 Me	9 Me	9 Me	9 S	9 L	9 J					
10 L	10 J	10 J	10 J	10 D	10 M	10 V					
11 M	11 V	11 V	11 V	11 L	11 Me	11 S					
12 Me	12 S	12 S	12 S	12 M	12 J	12 D					
13 J	13 D	13 D	13 D	13 Me	13 V	13 L					
14 V	14 L	14 L	14 L	14 J	14 S	14 M					
15 S	15 M	15 M	15 M	15 V	15 D	15 Me					
16 D	16 Me	16 Me	16 Me	16 S	16 L	16 J					
17 L	17 J	17 J	17 J	17 D	17 M	17 V					
18 M	18 V	18 V	18 V	18 L	18 Me	18 S					
19 Me	19 S	19 S	19 S	19 M	19 J	19 D					
20 J	20 D	20 D	20 D	20 Me	20 V	20 L					
21 V	21 L	21 L	21 L	21 J	21 S	21 M					
22 S	22 M	22 M	22 M	22 V	22 D	22 Me					
23 D	23 Me	23 Me	23 Me	23 S	23 L	23 J					
24 L	24 J	24 J	24 J	24 D	24 M	24 V					
25 M	25 V	25 V	25 V	25 L	25 Me	25 S					
26 Me	26 S	26 S	26 S	26 M	26 J	26 D					
27 J	27 D	27 D	27 D	27 Me	27 V	27 L					
28 V	28 L	28 L	28 L	28 J	28 S	28 M					
29 S		29 M	29 M	29 V	29 D	29 Me					
30 D		30 Me	30 Me	30 S	30 L	30 J					
31 L		31 J	31 J		31 M						



CALENDRIER DES COLLECTES 2022

La Chapelle Bertrand / Parthenay Les Roberdes (T15)

Tous les emballages se trient en vrac et non imbriqués !

- Ordures ménagères
- Emballages recyclables
- Jours fériés

Pensez à sortir vos bacs la veille du jour de ramassage.

Service déchets

7, rue Béranger - 79200 Parthenay
Tél. 05 49 94 90 13
dechets@cc-parthenay-gatine.fr
www.cc-parthenay-gatine.fr

Juillet 2022		Août 2022		Septembre 2022		Octobre 2022		Novembre 2022		Décembre 2022	
1 V	1 L	1 J	1 S	1 M	1 J						
2 S	2 M	2 V	2 D	2 Me	2 V						
3 D	3 Me	3 S	3 L	3 J	3 D						
4 L	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D						
5 M	5 V	5 L	5 Me	5 S	5 L						
6 Me	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M						
7 J	7 D	7 Me	7 V	7 L	7 Me						
8 V	8 L	8 J	8 S	8 M	8 J						
9 S	9 M	9 V	9 D	9 Me	9 V						
10 D	10 Me	10 S	10 L	10 J	10 S						
11 L	11 J	11 D	11 M	11 V	11 D						
12 M	12 V	12 L	12 Me	12 S	12 L						
13 Me	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M						
14 J	14 D	14 Me	14 V	14 L	14 Me						
15 V	15 L	15 J	15 S	15 M	15 J						
16 S	16 M	16 V	16 D	16 Me	16 V						
17 D	17 Me	17 S	17 L	17 J	17 S						
18 L	18 J	18 D	18 M	18 V	18 D						
19 M	19 V	19 L	19 Me	19 S	19 L						
20 Me	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M						
21 J	21 D	21 Me	21 V	21 L	21 Me						
22 V	22 L	22 J	22 S	22 M	22 J						
23 S	23 M	23 V	23 D	23 Me	23 V						
24 D	24 Me	24 S	24 L	24 J	24 S						
25 L	25 J	25 D	25 M	25 V	25 D						
26 M	26 V	26 L	26 Me	26 S	26 L						
27 Me	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M						
28 J	28 D	28 Me	28 V	28 L	28 Me						
29 V	29 L	29 J	29 S	29 M	29 J						
30 S	30 M	30 V	30 D	30 Me	30 V						
31 D	31 Me		31 L		31 S						

Édition : mai 2022 - Communauté de Communes Parthenay-Gâtine - 79200 Parthenay - La Chapelle Bertrand - T15 - 05 49 94 90 13



Parthenay-Gâtine nous accompagne dans notre quotidien !

38 communes composent aujourd'hui la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine. Soucieuse d'être à vos côtés, Parthenay-Gâtine vous accompagne au quotidien en vous offrant des services publics et des animations de qualité.

Les référents jeunesse : un contact privilégié pour les 15-30 ans

Sa mission : accueillir, écouter, informer et accompagner les 15 à 30 ans dans tous les domaines de la vie.

Être au plus près des jeunes

4 référents jeunesse ont été recrutés par les associations sur le territoire (CSC Pays Ménigoutais, MDEE Parthenay-Gâtine, CSC de Châtillon-sur-Thouet, Familles rurales, Thénézay).

Le référent-jeunesse :

- accueille, écoute et accompagne les 11-30 ans dans leurs envies/besoins/projets,
- accompagne et oriente les porteurs de projets
- facilite la participation des jeunes à la vie locale,
- assure un relais d'informations,
- fait la promotion d'une politique locale en direction des jeunes,
- suscite, facilite et conforte la mise en mouvement des jeunes.

Explorer le champ des possibles

Le référent jeunesse se positionne comme un véritable repère pour tous les jeunes de 15 à 30 ans, quel que soit la demande, la question, le projet.

Il se rend disponible et va chercher à explorer, avec les jeunes, le champ des possibles autour de sujets tels que l'obtention du permis de conduire, la rédaction de CV, les jobs d'été, l'accompagnement au projet, les loisirs, la santé, le logement,



Le campus rural de projets

Ce lieu est dédié à la création d'activités économiques, sociales, de projets citoyens, culturels, festifs et ludiques. Il est dédié à l'innovation et doit favoriser l'implication des jeunes.

Chaque site est coconstruit et coanimé avec les acteurs locaux et les jeunes. Deux sites sont ouverts : à Ménigoutais au 12 rue de Saint-Maixente-l'Ecole et à Thénézay au 15 rue Saint-Honoré. A Secondigny, le site doit ouvrir en 2022 après des travaux au 23 rue de l'Anjou. A Parthenay, il ouvrira en 2023.

Le soutien à l'initiative jeunes, une subvention pour les premiers projets

Ce dispositif a pour objectif de soutenir et valoriser la capacité d'initiative des jeunes dans tous les domaines. Un soutien à la fois technique et financier est apporté permettant aux jeunes de les accompagner dans l'émergence et la réalisation de leur projet. Contactez votre référent jeunesse !

Assainissement : un interlocuteur unique pour tous !

A partir du 1^{er} janvier 2022, le Syndicat mixte des eaux de Gâtine (SMEG) sera votre interlocuteur unique pour les questions d'assainissement.

Objectif : améliorer la relation à l'utilisateur et assurer l'égalité d'accès au service sur l'ensemble du territoire de Gâtine.

Jusqu'à aujourd'hui, l'assainissement collectif était géré par la régie assainissement de Parthenay-Gâtine pour 12 communes et par le SMEG pour les autres.

Pourquoi se rapprocher davantage ?

Le SMEG exerce déjà la compétence « fourniture en eau potable » et « assainissement non collectif des eaux usées » sur l'intégralité du territoire de la Communauté de communes.

Pour la fourniture en eau et le traitement des eaux usées, de nombreux usagers ont donc deux interlocuteurs. En outre, des économies de fonctionnement semblaient possibles.

C'est pourquoi, Parthenay-Gâtine a lancé une étude interrogeant la pertinence du rapprochement des services « assainissement des eaux usées » de Parthenay-Gâtine et du SMEG. Cette étude a révélé qu'il existait de fortes similitudes entre les deux structures.

Améliorer la relation à l'utilisateur

Suite à ces constats, le transfert de l'ensemble de la compétence assainissement collectif Parthenay-Gâtine au SMEG est engagé avec :



- Une prise en compte de l'état des réseaux
- Un transfert des agents territoriaux communautaires (5 postes)
- Un lissage progressif des tarifs du prix pour harmonisation

Pour les usagers, ce transfert permet d'apporter plus de confort et d'assurer l'égalité sur le territoire communautaire :

- Accès au service facilité
- Services et tarifs uniques.
- Un seul devis possible branchement eau-assainissement
- Un seul lieu d'accueil

Syndicat mixte des eaux de Gâtine

23 rue de Beaulieu à Pompaire

Tél. 05 49 95 03 47

contact@eaux-de-gatine.fr

www.eaux-de-gatine.fr

De nouvelles animations à l'Espace public numérique

L'EPN Armand-Jubien propose de nouveaux rendez-vous pour les débutants et les initiés en informatique.

Envie de découvrir le monde numérique, des ateliers d'initiation informatique de deux heures sont proposés aux débutants. Et pour les plus aguerris, des séances sont ouvertes au fablab ou laboratoire de fabrication. Le fablab vous permet d'utiliser des machines comme une imprimante 3D, une découpe laser.

Autre rendez-vous, les rencontres numériques : ce sont des temps d'échanges et de discussions autour de diverses thématiques comme l'usage d'une tablette, d'un smartphone, les démarches en ligne.

Vous avez une problématique précise ex : ouvrir une pièce jointe, télécharger un logiciel, mettre en page un document ... alors inscrivez-vous aux « p'tites bidouilles ». Prenez rendez-vous auprès de l'EPN, un animateur vous apportera une réponse individuelle adaptée à votre question. Rendez-vous du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30

EPN Armand-Jubien

5 rue Jean-Macé à Parthenay

Tél. 05 49 71 08 70

e pn@cc-parthenay-gatine.fr

Des démarches en ligne pour simplifier votre quotidien

Conçue pour simplifier la vie des usagers, des entreprises et des associations, une plate-forme numérique « vos démarches » est accessible sur le site internet www.cc-parthenay-gatine.fr.

Cet outil vous permet de bénéficier de nombreux services en ligne, disponibles sur Internet, 24 heures sur 24, à partir de n'importe quel support : ordinateur, tablette, smartphone.

La création d'un compte est facultative pour la plupart des services. Néanmoins, ce compte vous permettra de gérer vos données administratives et de suivre l'état d'avancement de vos demandes.

Vous pouvez notamment accéder à la gestion de votre Carte de vie quotidienne pour :

- Consulter et recharger vos prestations à la crèche Les Lucioles, à la garderie et dans certaines cantines
- Acheter des entrées piscines
- Gérer les accès à la déchèterie
- Gérer les activités de loisirs Médiathèque et Ludothèque.

L'outil vous permet également de demander un composteur pour recycler davantage de déchets compostables, changer un bac de collecte.

Par ailleurs, vous pouvez interpellier un service de la collectivité qui s'engage à vous apporter une réponse sous 30 jours.

DÉMARCHES EN LIGNE

ETAT CIVIL



Prendre un rendez-vous en mairie pour votre CNI ou

Passeport

Acte de naissance

Acte de mariage

Acte de décès

Pré-demande de Carte Nationale d'Identité (CNI)

>> Voir plus

CARTE DE VIE QUOTIDIENNE



Demande d'ouverture de compte

Mes démarches CVQ

Demande de carte perdue

FAMILLE



Pré-Inscription scolaire 2021-2022

Renouvellement Restauration scolaire 2021-2022

Mes démarches restauration scolaire

Mes démarches garderie

Mes démarches crèche

**Suivez tous
les services et l'actualité de la Communauté de communes
Parthenay-Gâtine :
cc-parthenay-gatine.fr**



Facebook : Communauté de communes Parthenay-Gâtine

Des infos du projet de Parc naturel régional de Gâtine poitevine

Point d'étape sur le projet de Parc naturel régional (PNR)

Depuis l'obtention de l'avis d'opportunité favorable à la création du Parc naturel régional en 2019, le Pays de Gâtine a lancé les études préalables nécessaires à l'élaboration de la Charte. C'est un contrat entre l'ensemble des acteurs d'un territoire couvrant 84 communes. La Charte est valable 15 ans et se décline en plan d'actions afin de répondre aux enjeux du territoire dans le cadre des missions attribuées aux PNR, à savoir la protection du patrimoine naturel et historique, la participation à la qualité de la vie locale, l'encouragement des activités économiques et l'innovation.

2021 fut placée sous le signe de la concertation. L'assouplissement des restrictions sanitaires a permis la mobilisation des acteurs locaux autour de grandes réunions participatives dont l'Assemblée des Maires de Gâtine le 8 juillet qui a réuni 75 élus. Le Pays de Gâtine a pu avancer sur des éléments d'études comme l'inventaire du linéaire de haies ou l'identité paysagère du territoire. En parallèle, le Pays de Gâtine souhaite valoriser la démarche auprès du grand public en communiquant autour du projet de PNR lors d'événements locaux comme le FIFO de Ménigoute ou le Festival Ah ?.

Etudier le territoire avant d'écrire la Charte du PNR

Dans la démarche de création du Parc naturel régional, le diagnostic de territoire intervient après l'avis d'opportunité obtenu en 2019 et précède l'élaboration de la Charte. Le Pays de Gâtine a fait appel au cabinet Even Conseil d'Angers pour élaborer le diagnostic de territoire. Le cabinet s'appuie sur des études existantes et l'expertise des acteurs locaux par le biais d'ateliers de concertation afin de dégager les atouts et faiblesses mais aussi de soulever les enjeux du territoire. Le diagnostic, attendu pour la fin de l'année 2021, portera sur le paysage et l'eau, le patrimoine naturel, le tourisme et l'économie, la vulnérabilité climatique et la sobriété territoriale, l'agriculture, la culture et le patrimoine de la Gâtine poitevine.

Les gâtinais invités à réfléchir à l'avenir du territoire

Du 12 avril au 16 mai 2021, les habitants du futur Parc naturel régional ont répondu à un questionnaire afin de partager leur vision de la Gâtine et leurs attentes pour son avenir. Le mot « Bocage » a été plébiscité pour décrire le territoire. Ainsi les paysages représentent l'atout de la Gâtine pour 50% des personnes interrogées, tandis que les points faibles se situent sur l'offre de transport, l'emploi et les services à la population. Selon les habitants, le futur PNR devra en priorité agir sur les milieux naturels, les circuits courts et les activités culturelles. Le PNR sera une réussite pour les habitants s'il contribue à préserver l'environnement, à protéger les paysages, à promouvoir la Gâtine, à la rendre attractive et dynamique et à renforcer la qualité de vie.

Des Grands conseillers travaillent sur l'élaboration de la Charte

Le Grand Conseil du projet de PNR de Gâtine poitevine est une nouvelle instance réunissant 150 personnes déterminées à faire avancer le projet de Parc. Les membres représentent une structure, une activité ou une institution. Parmi eux, un tiers d'élus, un tiers de représentants associatifs et des professionnels du secteur économique (dont agricole), touristique et culturel, etc.

Le 16 septembre a eu lieu, à Vasles, la première rencontre du Grand Conseil. Cette rencontre a rassemblé une centaine de participants autour d'ateliers, leur permettant de s'approprier le diagnostic et d'identifier des enjeux prioritaires pour structurer le travail à venir sur les orientations de la Charte. Si les grands conseillers se réunissent une fois par an en assemblée plénière, les membres se retrouveront régulièrement par ateliers thématiques à partir de janvier 2022.

Démarrage des ateliers de concertation du Plan Paysage

Priorité du projet de PNR, les paysages - et en particulier les paysages agricoles - que nous traversons quotidiennement font l'objet d'une démarche particulière accompagnée par un financement de l'Etat. Déployé sur 2 ans (2021-2023), le Plan de Paysage consiste à mobiliser habitants, agriculteurs, élus et professionnels afin d'élaborer un plan d'actions pour agir concrètement sur leur cadre de vie. Allant du cœur bocager à la plaine en passant par les vallées, la première phase de concertation s'est ouverte début octobre. Les ateliers ont été animés par une équipe nantaise de 3 paysagistes concepteurs et d'une artiste plasticienne travaillant sur le son avec pour thème « les objectifs pour le paysage de demain ».

Renseignements : Pays de Gâtine : 05 49 64 25 49 - pays-de-gatine@gatine.org

Plus d'informations sur le site du Pays de Gâtine rubrique « Le projet de PNR » et sur la page Facebook « Projet de PNR de Gâtine poitevine »



Visite guidée par Juliette Vignes, paysagiste, lors de l'atelier de concertation du Plan Paysage le 2 octobre 2021 à Clavé.



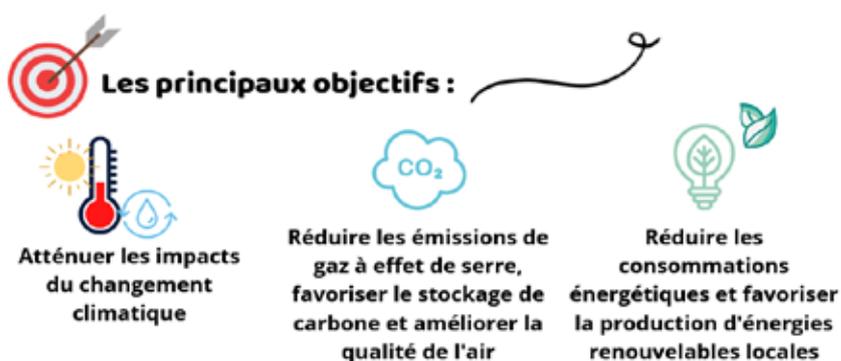
Sensibles à l'impact du dérèglement climatique en Gâtine, le PETR et les 3 communautés de communes de l'Airvaudais-Val du Thouet, de Parthenay-Gâtine et de Val de Gâtine se mobilisent !

D'ici la fin du siècle, si on se réfère aux différents rapports du GIEC (Groupement d'experts Intergouvernemental sur L'Evolution du Climat) réalisés entre 1990 et 2021, notre territoire risque de subir un réchauffement qui pourrait entraîner un assèchement des sols, une augmentation des journées chaudes et une hausse de la vulnérabilité du territoire face aux changements climatiques. Certaines ressources et activités de Gâtine pourraient alors en être impactées (gestion des eaux, exploitation des sols, biodiversité, pratiques agricoles et culturelles, cadre de vie,...).

En 2019, un diagnostic territorial a été réalisé, permettant de mieux appréhender les enjeux du réchauffement climatique en Gâtine. Aujourd'hui, élus intercommunaux et communaux travaillent ensemble à la réalisation d'une stratégie globale, déclinée en plans d'actions territorialisés pour répondre à ces défis.

Planifier pour maîtriser

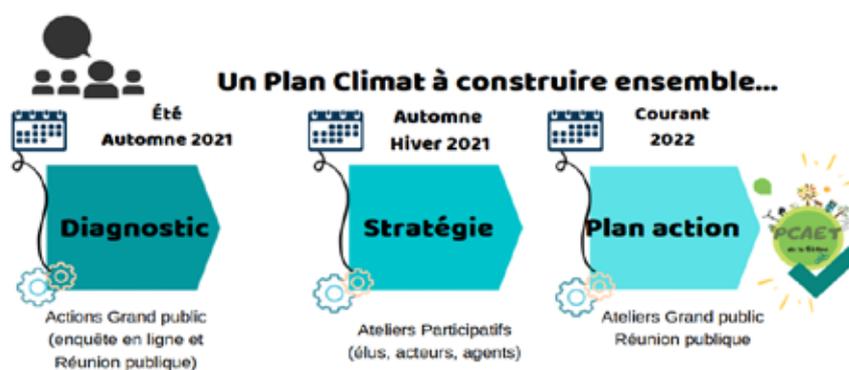
D'Airvault à Coulonges sur l'Autize, de Saint-Germier à Amailloux, de nombreuses actions visant à atténuer notre empreinte carbone ont été enclenchées, ou sont en cours de réalisation, aussi bien à l'initiative des collectivités locales, de partenaires privés, associatifs que des habitants. L'objectif est d'en définir de nouvelles, à mettre en œuvre sur les 6 prochaines années, sur chaque intercommunalité.



Construire un Plan Climat Air Energie territorial de Gâtine (PCAET) répond donc une démarche réfléchie, concertée et misant sur la complémentarité des actions, qui nous concernent tous.

Tous mobilisés !

Elus, entrepreneurs, bénévoles, citoyens, jeunes et moins jeunes ... votre participation compte. Vous pouvez vous connecter sur notre site pour répondre à un **questionnaire en ligne qui ne vous prendra que quelques minutes !**



Réunions publiques, ateliers participatifs, autres questionnaires en ligne, actions de sensibilisation et de communication, ... suivront très prochainement, pour construire ensemble la Gâtine de demain.



Suivez toute l'actualité du PCAET sur le site du Pays de Gâtine

Rubrique «Nos missions»

→ " Plan Climat Air Energie Territorial »

Renseignements : Pays de Gâtine : 05 49 64 25 49 - pays-de-gatine@gatine.org



Vous avez des questions sur la rénovation énergétique de votre logement ? Une plateforme est mise en place pour répondre à vos questions et vous accompagner.

Pour améliorer le confort thermique, réduire les dépenses de chauffage ou valoriser votre bien immobilier, il y a toujours de bonnes raisons de rénover une habitation.

Envisager des travaux de rénovation énergétique suscite toutefois beaucoup de questions : faut-il remplacer la chaudière ? L'isolation à 1 € est-elle une bonne ou mauvaise solution ? Quel matériau d'isolation choisir ? Ai-je droit aux aides financières ? Quel système de chauffage convient pour mon habitation ?...

Pour vous aider à effectuer les travaux les plus adaptés ou estimer le budget nécessaire et les aides financières dont vous pouvez bénéficier, la communauté de communes Parthenay-Gâtine, a mis en place un « service public » d'information et de conseil sur la rénovation énergétique de l'habitat.

Le service est ouvert aux habitants, petit tertiaire (commerces, bureaux, santé, enseignement, services...), propriétaires bailleurs et copropriétés. En 2021 cette plateforme s'intégrait dans la marque nationale « FAIRE » qui devient en 2022 « France Rénov' ».

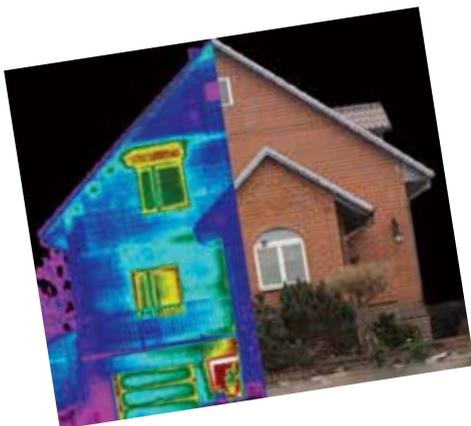
Ce service d'information est assuré par le CRER (Centre régional des énergies renouvelables).

Pour davantage de proximité et bénéficier de conseils personnalisés, des **permanences vous sont proposées sur tout le territoire de la Communauté de communes, uniquement sur rendez-vous** :

- Le 1^{er} mercredi du mois toute la journée à la Maison du cœur de ville de Parthenay (72, rue Jean-Jaurès)
- Le 2^{ème} mardi après-midi du mois à la Maison France Services de Secondigny (place de l'hôtel de ville)
- Le 3^{ème} mardi matin du mois à la Mairie de Thénézay (28, place de l'hôtel de ville)
- Le 3^{ème} mardi après-midi du mois à l'antenne communautaire de Ménigoute (12, place des cloîtres)

Pour une première information ou un rendez-vous lors d'une permanence, prenez contact avec le conseiller en énergie au 05 49 08 24 24.

Les services du CRER proposés par la communauté de communes, avec le soutien de la Région Nouvelle Aquitaine et l'Etat, délivrent des conseils gratuits, neutres et indépendants. Nous ne cautionnons aucun démarchage à domicile (visite ou téléphone) proposant des travaux, des équipements ou des diagnostics énergétiques payants.



Les formalités d'urbanisme

pour les particuliers : ?

DATE DE MISE À JOUR : JANVIER 2019

Avant réalisation de tous travaux, il convient de s'assurer de la faisabilité de votre projet et de retirer un dossier de demande de « permis » ou de « déclaration préalable » auprès du service urbanisme de votre Mairie, qui vous accompagnera dans vos démarches. Le délai de traitement du dossier varie de 1 à 5 mois en fonction de la nature des travaux et de leur localisation.

A noter : certains travaux d'entretien et de réparation ordinaire ne sont pas soumis à autorisation. En revanche, certaines démolitions peuvent être soumises à autorisation et nécessiter une demande de « permis de démolir ». Dans tous les cas, renseignez-vous auprès du service urbanisme de votre Mairie.

J'envisage de réaliser des travaux

Quelles sont les formalités ?

Légende couleur des formalités

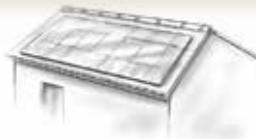
- Permis de construire
- Déclaration préalable
- Pas de formalité

Je fais des travaux de peinture



- Ravalement ou peinture de façade
- Peinture des menuiseries extérieures
- Peinture des portails gardes-corps et claires-voies
- Réparation ou entretien courant (même dessin, matériau et couleur)

Je fais des travaux de toiture



- Réfection de la couverture (Tuiles, ardoises, ...)
- Installation de panneaux photovoltaïques
- Je pose une fenêtre de toit, une cheminée ou des panneaux solaires

Je remplace ou modifie des ouvertures extérieures



- Remplacement des menuiseries extérieures (fenêtres, portes, ...)
- Création ou modification d'une ouverture (y compris les fenêtres de toit)

Je construis ou modifie un mur ou des clôtures



- Une clôture en limite de propriété ou non
- Mur de plus de 2m de hauteur
- Une clôture agricole

Je construis une maison ou une dépendance chauffée



- Bâtiment de plus de 20m²
 - Bâtiment de 5m² à 20m²
 - Bâtiment de moins de 5m² (sauf exception)*
- Mon projet devra respecter la réglementation thermique RT2012 et les règles de construction parasismique.

J'installe une piscine fixe : enterrée, semi-terrestre ou hors-sol



- Superficie de plus de 100m²
- Superficie entre 10m² et 100m² avec un abri fixe ou modulable, d'une hauteur de plus de 1,80m
- Superficie entre 10m² et 100m² non couverte ou avec un abri modulable d'une hauteur de moins de 1,80m (sauf exception*)
- Superficie de moins de 10m² (sauf exception*)

J'agrandis où je surélève mon habitation, je crée un nouveau plancher (mezzanine...) ou j'installe une véranda



- Superficie supérieure à 20m² voire 40m² dans certains cas
 - Superficie inférieure à 20m² voire 40m² dans certains cas
- Mon projet devra respecter la réglementation thermique RT2012 et les règles de construction parasismique.

J'installe une piscine hors-sol gonflable ou en kit



- Superficie de plus de 10m² installée plus de 3 mois
- Superficie de plus de 10m² installée moins de 3 mois (sauf exception*)
- Superficie de moins de 10m² (sauf exception*)

Je construis un abri de jardin, une pergola, un carport ou une dépendance non chauffée



- De plus de 20m² (si autorisé par le Plan local d'urbanisme)
- De 5m² à 20m² (si autorisé par le PLU)
- De moins de 5m² (sauf exception*)

J'installe une serre ou un châssis dans mon jardin



- De plus de 4m de hauteur ou plus de 2000m²
- D'une hauteur entre 1,80m et 4m
- D'une hauteur de moins de 1,80m (sauf exception*)

J'aménage mes combles ou un garage sans création de plancher



- J'aménage plus de 5m² de surface de plancher
- J'aménage moins de 5m² de surface de plancher
- Je pose une fenêtre de toit
- Je crée, modifie ou remplace des menuiseries extérieures

J'installe de manière durable un accessoire en façade ou en toiture



- Une pompe à chaleur (ou un climatiseur)
- Une antenne parabolique ou hertzienne
- Un store banne ou une marquise
- Une sortie de gaine (cheminée, ventouse, ...)
- Un coffret technique (gaz, électricité, ...)
- Des gardes-corps
- Une éolienne ou des panneaux solaires
- Une camera de vidéosurveillance

Je fais des travaux extérieurs dans les abords d'un monument historique

- Je veux modifier ou supprimer un élément identifié comme présentant un intérêt d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique (élément bâti, non bâti ou végétal)
- Je veux modifier l'aménagement des espaces non bâtis autour de ma maison (par création ou suppression de : plantation, allée, terrasse, pergola, abri, etc)

* Si votre propriété est située en « secteur sauvegardé » à Parthenay et Châtillon-sur-Thouet, renseignez-vous auprès du service urbanisme, car les règles peuvent être différentes. Il en est de même si votre projet implique une modification des structures porteuses du bâtiment.

L'EMPLOI SOLIDAIRE, SIMPLE ET RAPIDE

L'Association Intermédiaire de Réinsertion (AIR) embauche des personnes sans emploi afin de faciliter leur insertion dans le monde du travail en les mettant à votre disposition. Aussi, AIR vous propose ses services dans les domaines suivants : Entretien des espaces verts (tonte, taille de haies...), petits travaux de bâtiment (tapissier, peinture...), entretien de votre domicile et réalisation de tâches ménagères (nettoyage, repassage...), déménagement et montage/démontage de meubles... Autant d'activités variées où nous pouvons vous apporter notre aide.

Pour certaines activités, vous êtes susceptibles de bénéficier d'une déduction de 50% de vos impôts. Nos tarifs restent attractifs et nous acceptons les CESU pré-financés. N'hésitez pas à nous recontacter, nous vous apporterons une réponse adaptée.

AIR (Association Intermédiaire de Réinsertion)

41 rue du Jardin Public

79200 PARTHENAY

Tél. : 05.49.94.00.34

Email : contact@air-aireo.fr



260 rue du Maréchal Leclerc 79000 NIORT

05 49 24 12 24

fnath.79@wanadoo.fr - Site : fnath79.org
Facebook : Fnaath Deux Sèvres

Accidentés : travail, route, médical
Handicapés
Malades : d'origine professionnelle
ou ordinaire

Section de PARTHENAY/MENIGOUTE

Le bureau : Président : Christian GROLEAU, Vice-Pdt : Daniel BARCQ,
Trésorière : Marie Noëlle SOUCHET, Trésorière adjointe : Nicole POVERT,
Alain GRELIER, Régis FILLON, Serge JANQUIN

Siège social : Les Bergeronnettes 'face à Hyper U'
79200 PARTHENAY. Nos permanences : 8 h 30 à 11 h
30 les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois, sauf en
août (sur RV en téléphonant à NIORT)

Vous avez des droits : notre association existe depuis plus de 100 ans grâce à la fidélité de nos adhérents.

Elle est là pour vous accompagner et vous défendre : **Contactez-nous.**

Le service de conseil et défense : - vous informe sur vos droits, - vous accompagne dans vos démarches administratives, - vous défend et établit vos recours 'CPAM, MSA, MDPH, RSI, Commission de réforme, assurances...', - vous assiste devant les tribunaux 'Tribunal du Contentieux de l'Incapacité, Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale, Cour d'Appel, CNI' ..., - vous assiste en cas de licenciement.

L'accompagnement social : - aide à l'emploi, - aide à la constitution de dossiers 'retraite, réversion, pénibilité, MDPH, veuvage, etc' ..., - demande de subventions 'aide humaine, aide ponctuelle'. *Une cotisation est demandée pour le suivi de votre dossier*

Pour tous les accidentés de la vie : - accidents du travail et de maladies professionnelles, - victimes de la route, - victimes de l'amiante, - harcèlement, stress et leurs conséquences, - cancers professionnels, - malade, - personnes handicapées de naissance ou pas, - victimes d'accidents médicaux 'infections nosocomiales, erreurs chirurgicales, etc' ..., - victimes d'accidents de la vie privée, - l'invalidité, - la retraite, - la législation du travail, - le reclassement professionnel, - l'assurance chômage, - les professions libérales, - les fonctions publiques.

Pour toutes les catégories professionnelles : - salariés du régime général, du régime agricole et des régimes spéciaux, - agents des trois fonctions publiques, - artisans et commerçants, - exploitants agricoles, - marins, - professions libérales, - retraités, - personnes invalides ou handicapées.

A vos agendas noter nos manifestations prévues en 2022 uniquement des SAMEDIS :

- 26 février : AG au restaurant Le Commerce 30 Boulevard Edgard Quinet à PARTHENAY,
- 09 juillet : salle des fêtes de LA CHAPELLE BERTRAND à 12 h 00 repas champêtre,
- 19 novembre : salle des fêtes de LA CHAPELLE BERTRAND à 12 h 00 pot-au-feu traditionnel.

Ces manifestations risquent d'être annulées compte tenu de l'évolution de la pandémie et des consignes sanitaires.

L'illettrisme, vous en avez entendu parler ?



Savez-vous qu'au niveau national **7% de la population** est touchée par ce fléau, et sans doute plus dans notre département des Deux-Sèvres ! Combien de personnes, autour de nous, subissent les conséquences de **ne pas maîtriser les savoirs de base que sont lire, écrire, compter... et communiquer** ? Sans doute plus que l'on ne croit car des femmes et des hommes **luttent pour cacher ces réalités** : ne pas pouvoir faire leurs courses seuls, ne pas

pouvoir faire des démarches seuls, ne pas pouvoir accompagner la scolarité de leurs enfants, ne pas pouvoir lire et comprendre leurs courriers, leurs factures, ... **ne pas pouvoir être autonomes dans le quotidien**. Une autre contrainte se rajoute aujourd'hui : l'illectronisme, cette difficulté à se servir d'un ordinateur et d'internet pour de plus en plus de démarches dématérialisées (accès aux droits, impôts, assurances, etc.).

L'association C.L.É. (Communiquer Lire Écrire) est présente sur plusieurs communes de la Gâtine. Elle a pour but d'aider toutes ces personnes à retrouver une vie ordinaire, ainsi que leur place de citoyens dans une communauté solidaire. Elle est à la disposition de tous pour informer, sensibiliser, accompagner. CLÉ est une équipe de salariées et de bénévoles. La porte reste toujours ouverte à de nouveaux bénévoles pour à nos actions.



L'illettrisme et l'illectronisme ne sont pas une fatalité ! C'est ensemble que nous pourrons les faire reculer.



Association C.L.É. : Communiquer Lire Écrire

7 rue Jean Macé - 79200 Parthenay

Des permanences ont aussi lieu à Secondigny et Moncoutant-sur-Sèvre

Tél : 05.49.95.15.92/07.71.68.94.89

Site Internet : associationcle.fr

Facebook : facebook.com/associationcle.fr



Centre Local d'Information et de Coordination de PARTHENAY (CLIC Antenne de PARTHENAY)

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de PARTHENAY est un « **point info seniors** » : un guichet unique d'information pour les **personnes âgées de 60 ans et plus**, pour leurs **familles** et leur **entourage**. Le CLIC informe, conseille et oriente.

Nous sommes à votre écoute :

- pour vous guider dans vos démarches administratives : mise en place d'un service d'aide à domicile, portage de repas, téléassistance, recherche de places d'accueil en établissement, recherche d'associations culturelles ou sportives, etc....
- pour vous informer sur les différents services et professionnels à votre disposition : coordonnées des services à domicile, portage de repas, téléassistance, établissement etc...

Nous pouvons vous orienter :

- vers les professionnels et les services pouvant répondre à vos demandes : assistants sociaux, service maintien à domicile du Département, coordinateurs de parcours...
- vers une structure d'hébergement pour une place permanente ou temporaire (maison de retraite, résidence autonomie...).
- Vers des actions collectives de prévention animées par le CLIC et/ou ses partenaires (ex : atelier mémoire, atelier gym douce, groupe de parole pour les aidants, conférences etc...).

Nous pouvons vous mettre en relation :

- avec les réseaux de bénévoles pouvant vous soutenir (France Alzheimer, Association des parkinsoniens, réseaux de visiteurs bénévoles...),
- avec les partenaires pouvant vous apporter des informations spécifiques (exemple: groupe de paroles pour les aidants, conférences, atelier de prévention...)

Association Appui et Vous Nord Deux-Sèvres CLIC Antenne de PARTHENAY

Tel : 05.49.63.45.70

Adresse :

33 rue Louis Aguillon - 79200 PARTHENAY

Mail : clic-parthenay@appuietvous.org

Accueil du public: du lundi au vendredi - de 9h à 12h30 et de 14h00 à 17h
Privilégier la prise de rendez-vous

La Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine c'est :

- ♦ L'accueil, l'information et l'orientation des jeunes de 16 à 25 ans dans le cadre de la Mission Locale
- ♦ La Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences Territoriale multisectorielle
- ♦ L'accompagnement mobilité
- ♦ La gestion des Clauses Sociales dans les marchés publics et privés
- ♦ La participation au projet jeunesse
- ♦ La mise en œuvre du dispositif « argent de poche »
- ♦ L'accompagnement des bénéficiaires du RSA et le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
- ♦ L'accompagnement pendant un an des jeunes de 18 à 25 ans avec le dispositif Garantie Jeunes
- ♦ Une intervention sur l'ensemble du territoire de Gâtine avec un siège social à Parthenay et 8 permanences Mission Locale
- ♦ Espace Régional d'Information et de Proximité

Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine

13 boulevard Edgar Quinet,
79200 PARTHENAY

05 49 94 23 46

mdee-accueil@mdee-parthenaygatine.fr

SUIVEZ-NOUS
SUR
→



MDEEParthenayGâtine

MDEEParthenayGâtine

Mdee_parthenay

www.mdee-parthenaygatine.fr

Maison de l'Emploi et des Entreprises
De Parthenay et de Gâtine

ET SUR NOTRE
APPLICATION
→



Available on the
App Store

GET IT ON
Google Play



Vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant ou futur enfant, vous avez des interrogations, nous sommes votre interlocuteur privilégié, appelez-nous au 05 49 95 76 10

Le Relais Enfance de la Communauté de Communes Parthenay Gâtine est un service gratuit qui s'adresse à tous : aux **tout-petits**, aux **parents**, aux **futurs parents** et aux **professionnels de la petite-enfance**.

Vous êtes parents sachez que des professionnels de la petite-enfance assurent un accueil téléphonique ou sur rendez-vous au plus proche de votre domicile (Amailloux, Secondigny, Parthenay, La Peyratte).

Ils vous accompagnent dans vos démarches de mode d'accueil auprès d'un assistant maternel, d'une structure d'accueil collectif ou à votre domicile.

Vous êtes assistant maternel, le relais est là pour vous accompagner dans votre parcours et votre quotidien professionnel.

Des matinées d'éveil appelées « les p'tites bouilles » sont proposées gratuitement les mardis, jeudis et vendredis matin.

Ces temps de rencontres et de socialisation sont ouverts aux enfants de 0 à 6 ans sur tout le territoire en itinérance.

Un planning est proposé de vacances scolaires à vacances scolaires et consultable sur le site de la Communauté de Communes Parthenay Gâtine.

Une réservation vous sera demandée afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.



Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. **S'est-il fait recenser ?**
A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant : le recensement est obligatoire.

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour pouvoir être convoqué à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ***.
 Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 – Créez votre compte sur www.service-public.fr
- 2 – Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 3 – Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 4 – Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement ».
- 5 – Suivez les instructions.

A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.* Obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'état.

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

MON ESPACE PERSONNALISÉ DIRECTEMENT SUR MON SMARTPHONE GRÂCE AU QR CODE.

- 1/ JE TÉLÉCHARGE UNE APPLICATION LECTEUR DE QR CODE SUR MON SMARTPHONE.
- 2/ JE SCANNE CE QR CODE AVEC MA NOUVELLE APPLICATION.
- 3/ JE SURFE SUR LE SITE GRÂCE À MON SMARTPHONE ET JE PROFITE IMMÉDIATEMENT DES SERVICES DU NOUVEAU SITE.

Prévoir un délai de 5 mois entre le recensement et la création du compte.

J'ai entre 16 et 25 ans
 Je m'inscris en quelques clics
 Je m'informe de A à Z

Les bons gestes en vallée du Thouet

Par ses travaux réguliers de retrait d'embâcles formés par la chute d'arbres ou l'accumulation de branches au droit des ponts, des passerelles et des ouvrages hydrauliques, le syndicat restaure les écoulements et prévient ainsi les dommages aux berges et aux infrastructures. Ces travaux sont pris en charge lorsque les propriétaires ne peuvent pas assurer par eux-mêmes cette responsabilité en raison de la taille des arbres ou de la dangerosité de l'intervention.

A l'approche de l'hiver le syndicat attire l'attention des propriétaires riverains et leur indique qu'il est temps de remiser les salons de jardins, les barques mal amarrées et tous les objets susceptibles de dériver lors d'une crue du Thouet. Ces bons gestes limiteront les besoins de travaux au cours de l'hiver lorsque les courants forts des rivières rendent les travaux difficiles pour les équipes d'intervention.

Les droits et devoirs du riverain

Le Thouet et ses affluents en Deux-Sèvres sont des cours d'eau « non domaniaux », qui relèvent donc du domaine privé. Toutefois ce caractère privé du lit et des berges s'accompagne d'un certain nombre de droits et de devoirs pour les riverains, précisés par le Code de l'environnement. Par exemple le droit d'usage de l'eau (dans la limite des autorisations préfectorales) et le droit de pêche (avec une carte de pêche) s'accompagnent de devoirs, tels que l'entretien régulier des berges et le maintien des capacités d'écoulement des rivières. Dans certains cas relevant strictement de « l'intérêt général » le SMVT peut se substituer aux riverains défaillants. Le syndicat mobilise alors un programme d'actions contractualisé avec l'agence de l'eau pour mener des travaux de retrait des embâcles, de restauration écologique des rivières, etc.

Chaque propriétaire, à son échelle, participe à la reconquête écologique du Thouet et de ses affluents. Pour un entretien équilibré et respectueux de l'environnement il est vivement conseillé de contacter les techniciens de rivières du SMVT, avant tous travaux en bordure de cours d'eau. Certaines démarches administratives sont parfois nécessaires, et des conseils simples et adaptés sont souvent suffisants pour répondre aux besoins.

Exemples de travaux réalisés par le SMVT

Protection des berges sur le bassin du Cébron

Pour contribuer à la préservation de la ressource en eau du barrage du Cébron le SMVT conventionne avec la SPL des eaux du Cébron pour mettre en œuvre des travaux de protection des berges en secteur d'élevage. Ces travaux consistent à aménager des points d'abreuvement pour le bétail, à installer des passages à gués et à planter des clôtures pour limiter l'érosion des berges. Les différentes techniques mises en œuvre sont adaptées à chaque situation en accord avec les exploitants agricoles concernés. Cette opération subventionnée par l'agence de l'eau, la Région, le Département et la SPL du Cébron contribue à maintenir l'activité d'élevage sur ce bassin versant stratégique pour la production d'eau potable. En 2021, les travaux d'un montant total de 26 514€ ont concerné 5 exploitants agricoles sur les communes de Viennay, Lageon et Gourgé.



Plaine-et-Vallées : restauration de la végétation sur les îlots

Désirant promouvoir ses espaces naturels auprès des citoyens et des visiteurs, la commune de Plaine-et-Vallées a sollicité le Syndicat mixte de la Vallée du Thouet pour l'accompagner dans la gestion des îlots boisés du village de Maranzais. L'accumulation de bois au gré des crues et le vieillissement des arbres ont conduit le SMVT à proposer une restauration sélective du boisement pour favoriser la régénération naturelle d'essences adaptées (frênes, noisetiers, saules) et pour limiter la formation de nouveaux embâcles. La végétation stable a été conservée, ainsi que les arbres morts présentant un intérêt faunistique.

En complément, les agents communaux ont pris en charge le broyage des branches et l'évacuation des troncs. Le coût total de l'opération s'est élevé à 4 370€ pris en charge par le SMVT et subventionné par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et la Région Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 50%.



PHOTO : Ilots de Maranzais sur le Thouet ©SMVT

Parthenay : aménagement de continuité écologique pour le castor d'Europe

Le castor d'Europe est une espèce protégée emblématique de la faune aquatique des cours d'eau. Son travail d'architecte crée d'ailleurs un environnement favorable à la biodiversité et sa présence participe à la sauvegarde de nombreuses autres espèces. Avec la loutre d'Europe aux côtés de laquelle il cohabite, le bassin du Thouet est aujourd'hui un espace de reconquête pour ces deux espèces à très fortes valeurs patrimoniales.

Depuis environ 20 ans le castor d'Europe recolonise progressivement les rivières du bassin versant du Thouet. Ainsi, depuis la Loire à Saumur, il est repéré sur la commune de Saint-Martin-de-Sanzay en 2001, puis il progresse rapidement vers l'amont du Thouet et sur ses principaux affluents (Argenton, Dive, Thouaret). Le front de colonisation est localisé à Gourgé en 2016 puis à Châtillon s/Thouet en 2019. La même année plusieurs indices de présence sont observés à Parthenay où un individu est retrouvé mort, vraisemblablement percuté par un véhicule sur le pont de Saint-Paul.

En accord avec l'Office Français de la Biodiversité le SMVT a entrepris la construction d'une rampe à castor sur le barrage de Saint-Paul qui est infranchissable pour beaucoup d'espèces. Les travaux ont consisté en l'aménagement d'une rampe en enrochements le long de la berge du Thouet permettant le passage de la « marche » que provoque l'ouvrage hydraulique. Ce chantier, d'un coût de 1 700 € pris en charge par le syndicat, est complété par la Ville de Parthenay qui aménage une clôture pour empêcher le contournement de l'obstacle, évitant ainsi la situation qui a été fatale à l'individu percuté en 2019.

Cet aménagement sur le Thouet est le premier en Deux-Sèvres et peu d'initiatives comparables existent en France à ce jour. Le suivi des déplacements du castor d'Europe sera donc nécessaire après les travaux, pour cela le SMVT et les acteurs du réseau départemental de suivi des mammifères aquatiques seront mobilisés au cours de l'année 2022.



PHOTO : Rampe à castor à Parthenay ©SMVT

Découvrir la vallée du Thouet :

La Vélo Francette et les itinéraires vélo en vallée du Thouet : 350 km à parcourir !

La vallée du Thouet est traversée de part en part par la Vélo Francette, véloroute nationale reliant Ouireham à La Rochelle sur 630 km. Le Thouet à vélo représente 120 km d'itinéraires des sources du Thouet à la Loire. 13 boucles connexes de 25 à 50 km sont à découvrir également. En 2021, la Vélo Francette a connu un franc succès et ne cesse d'attirer toujours plus de cyclotouristes. Ces aménagements ont été réalisés par le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet (SMVT).

Toutes les informations sur : www.valleeduthouet.fr

et sur www.lavelofrancette.com

PHOTO : Vélo / ST GENEROUX -© P.BELTRAMI Vélo Francette



Voir la vallée du Thouet autrement :

le parcours artistique

Afin de permettre aux promeneurs de voir le Thouet autrement, le SMVT a souhaité valoriser les abords de la rivière à travers l'installation d'œuvres d'art pérennes. Dans le cadre du programme de commande publique du ministère de la Culture et avec l'accompagnement du centre d'art la Chapelle Jeanne d'Arc de Thouars, trois œuvres ont été réalisées en 2019 à travers la création de Corène CAUBEL « SOUVENIR D'UNE PLAGES : Mythologie d'un possible littoral » sur les communes de Thouars, Saint-Jean-de-Thouars et Saint-Jacques-de-Thouars.

PHOTO : SOUVENIR D'UNE PLAGES , Mythologie d'un possible littoral – Cabines des remparts - © Ville de Thouars

Une deuxième tranche comprenant trois nouveaux sites sur les communes de Saint-Généroux, Airvault et Saint-Loup-Lamairé, est en cours de réalisation avec le projet « Ricochets » de Hugues REIP. Ces œuvres seront livrées en juin 2022.



Remerciements

Pour leur aide précieuse, nous remercions le comité de rédaction :
Mmes Christelle THIOUET, Anne-Marie TURBÉ, Chloé PELLETIER, Angélique
SABOURIN, Marie GUILLEUX, MM Eric CHEVALIER, Stéphane BOUTINEAU,
Kévin MIOT, Mathis MOTARD ainsi que les autres personnes qui ont rédigé des
articles : MM Jacky PRET, Michel BERNIER, Francis RENAUDEAU, Jean-Pierre
BOURDIN, ainsi que les présidents des associations communales.

Crédits photos : MM Francis RENAUDEAU, Thierry LAMBILLARD, Eric CHEVALIER,
Stéphane BOUTINEAU

Impression : TTI Services - Mazières en Gâtine - 05 49 63 50 58

La Chapelle-Bertrand, notre paisible commune de Gâtine Connait **une histoire** forte, marquée entre autre par la seigneurie et l'attachement à Parthenay.

Au cœur d'un écrin de verdure, chemins et routes sillonnent champs et vallons pour nous offrir **des paysages** remarquables.

C'est dans ce cadre riche et unique que les Bertrandais savourent **une vie** simple et paisible !



La Chapelle Bertrand

Une histoire, des paysages, de la vie ...

Notre nouveau logo s'appuie sur ce socle historique et fait figure de blason avec des initiales aux formes et aux couleurs nobles, enchevêtrées telles des volutes.

Des pétales bleus et verts couronnent le blason et rappellent la richesse de notre patrimoine environnemental.

Une étincelle orange apporte la chaleur en symbolisant la vie.